



Assemblée générale

Distr. générale
1^{er} mai 2013
Français
Original : anglais

Soixante-septième session

Points 146 et 163 de l'ordre du jour

Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies

Financement de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour

Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour : rapport sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012 et projet de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Crédit ouvert pour 2011/12	1 689 305 500 dollars
Dépenses de 2011/12	1 615 840 100 dollars
Solde inutilisé de 2011/12	73 465 400 dollars
Crédit ouvert pour 2012/13	1 448 574 000 dollars
Projection des dépenses de 2012/13 ^a	1 415 073 200 dollars
Montant prévu du solde inutilisé de 2012/13 ^a	33 500 800 dollars
Projet de budget du Secrétaire général pour 2013/14	1 354 815 100 dollars
Recommandations du Comité consultatif pour 2013/14	1 331 838 340 dollars

^a Montant estimatif au 28 février 2013.



I. Introduction

1. Les recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires figurant aux paragraphes 80 et 81 ci-dessous donneraient lieu à des réductions d'un montant total de 22 976 760 dollars par rapport au projet de budget de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014 (voir A/67/806). Les observations et, le cas échéant, les recommandations du Comité sont présentées dans les paragraphes ci-dessous.

2. Lors de son examen du financement de la MINUAD, le Comité consultatif a pris connaissance d'une version préliminaire du rapport du Secrétaire général sur le budget de la MINUAD pour l'exercice 2013/14 et a rencontré des représentants du Secrétaire général, qui lui ont communiqué des renseignements complémentaires et des précisions, dont les réponses écrites reçues le 19 avril 2013. On trouvera à la fin du présent rapport la liste des documents que le Comité a examinés ou consultés à titre de référence. On trouvera dans les rapports connexes du Comité ses observations détaillées et recommandations concernant les conclusions du Comité des commissaires aux comptes sur les opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012 (A/67/782) et les questions intéressant l'ensemble des opérations de maintien de la paix (A/67/780).

II. Exécution du budget de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012

3. Dans sa résolution 65/305, l'Assemblée générale a décidé d'ouvrir un crédit de 1 689 305 500 dollars en valeur brute (1 661 143 700 dollars en valeur nette) aux fins du fonctionnement de la MINUAD pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012. La totalité de ce montant a été mise en recouvrement auprès des États Membres. Les dépenses de l'exercice se sont élevées au total à 1 615 840 100 dollars en valeur brute (1 586 618 700 dollars en valeur nette). Le solde inutilisé, qui s'élève à 73 465 400 dollars en valeur brute (74 525 000 en valeur nette) représente, en valeur brute, 4,3 % du crédit ouvert. La sous-utilisation des crédits aux rubriques du personnel militaire et de police et des transports aériens a été en partie annulée par les dépenses supplémentaires au titre du personnel recruté sur les plans international et national. On trouvera à la section IV du rapport sur l'exécution du budget (A/67/601) une analyse détaillée des écarts.

4. Pour ce qui est du cadre de budgétisation fondée sur les résultats de l'Opération, le Comité consultatif relève que les résultats prévus pour certains indicateurs de succès n'ont pas été atteints. En ce qui concerne l'indicateur 2.1.1 (aucune violation grave de l'Accord de paix pour le Darfour et des accords ultérieurs), le Comité relève que 380 incidents, y compris des meurtres et des enlèvements, ont été enregistrés au cours de l'exercice. Ayant demandé des précisions, le Comité a été informé que ces incidents n'étaient pas directement liés au Document de Doha pour la paix au Darfour. Leur nombre et leur gravité sont cependant à noter. En ce qui concerne l'indicateur 2.1.2 (aucun incident à la frontière soudano-tchadienne), le Comité a été informé, comme suite à ses questions, que les 12 incidents signalés se rapportaient tous à des faits survenus à proximité des frontières du Darfour avec le Tchad, la République centrafricaine et le Soudan du Sud, et que 2 seulement avaient eu lieu à la frontière soudano-

tchadienne. En ce qui concerne l'indicateur 2.1.3 (réduction du nombre de civils victimes d'accidents liés à des munitions non explosées), le Comité constate que le nombre de victimes effectivement signalé s'établit à 40, alors qu'un nombre de 25 victimes était prévu. Ayant demandé des précisions, le Comité a été informé que cet écart était imputable à l'amélioration de la collecte des données ainsi qu'à la poursuite du conflit armé qui avait exposé davantage de personnes au risque d'accident dû aux munitions non explosées.

5. En ce qui concerne les indicateurs de succès mentionnés au paragraphe qui précède, le Comité consultatif doute que la MINUAD puisse raisonnablement être tenue responsable de questions relevant de la sécurité nationale, comme les violations des accords de paix et les incidents à la frontière. **À cet égard, le Comité rappelle qu'au paragraphe 29 de sa résolution 64/243, relative au projet de budget-programme, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de veiller à ce que, si possible, les indicateurs de succès retenus pour mesurer les résultats de l'exécution des programmes se rapportent bien aux programmes de l'Organisation et non à ceux de tel ou tel État Membre. Le Comité continue de penser que les réalisations escomptées devraient refléter les résultats que la Mission elle-même peut raisonnablement obtenir et les activités pour lesquelles on pourra lui demander des comptes (voir A/66/718, par. 10).**

6. On trouvera ci-dessous, dans le cadre de l'examen du rapport sur le projet de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014 (sect. IV), les observations du Comité consultatif, s'il y a lieu, concernant les renseignements présentés dans le rapport sur l'exécution du budget au titre de divers objets de dépense.

III. Situation financière et informations sur l'exécution du budget de l'exercice en cours

7. Le Comité consultatif a été informé que le montant total mis en recouvrement auprès des États Membres pour financer la MINUAD depuis sa création s'établissait au 25 mars 2013 à 9 469 750 000 dollars (non compris les remboursements aux pays fournisseurs de contingents). Les paiements reçus jusqu'à cette date s'élevaient à 9 165 978 000 dollars, le montant restant dû s'établissant donc à 303 772 000 dollars. Le Comité a également été informé qu'au 31 décembre 2012, 40 675 000 dollars et 56 652 000 dollars étaient dus, respectivement, au titre des contingents et du matériel appartenant aux contingents. Au 25 mars 2013, après comptabilisation d'une réserve opérationnelle de trois mois d'un montant de 259 028 000 dollars (ne couvrant pas les remboursements aux pays fournisseurs de contingents), l'Opération enregistrait un excédent de trésorerie de 240 572 000 dollars. **Le Comité consultatif compte que le solde disponible au 25 mars 2013 sera appliqué au prompt règlement des sommes dues au titre des contingents et du matériel appartenant aux contingents. En outre, le Comité note qu'à la même date, le montant des contributions non réglées s'élevait à 303 772 000 dollars et rappelle que l'Assemblée générale a souligné maintes fois que tous les États Membres doivent s'acquitter ponctuellement, intégralement et sans condition des obligations financières que leur impose la Charte des Nations Unies¹.**

¹ Voir les résolutions 66/246, 65/293, 64/243, 62/236, 56/253 et 54/249 de l'Assemblée générale.

8. En ce qui concerne les indemnités payables en cas de décès ou d'invalidité, au 28 février 2013, le montant total de 3 213 000 dollars avait été versé au titre de 119 demandes d'indemnisation depuis la création de l'Opération. À cette même date, trois demandes étaient en cours de traitement et un montant de 114 000 dollars avait été engagé pour en couvrir le coût. **Le Comité consultatif compte que les demandes en instance seront réglées dans les meilleurs délais.**

9. Le Comité consultatif a été informé qu'au 28 février 2013, les chiffres de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013 concernant l'occupation des postes de la MINUAD s'établissaient comme suit :

Tableau 1

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif autorisé^a</i>	<i>Effectif prévu^b</i>	<i>Effectif réel (pourcentage)</i>	<i>Taux de vacance</i>
Observateurs militaires	260	260	245	5,8
Contingents	19 295	16 208	15 727	3,0
Police des Nations Unies	3 772	3 341	2 630	21,3
Unités de police constituées	2 660	2 660	2 237	15,9
Postes				
Personnel recruté sur le plan international	1 264	1 264	1 062	16,0
Personnel recruté sur le plan national				
Administrateurs recrutés sur le plan national	185	185	147	20,5
Agents des services généraux recrutés sur le plan national	3 176	3 176	2 771	12,8
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)				
Personnel recruté sur le plan international	22	22	17	22,7
Personnel recruté sur le plan national	15	15	13	13,3
Volontaires des Nations Unies	616	616	448	27,3
Personnel fourni par des gouvernements	6	6	6	–

^a Représente le niveau le plus élevé, entre le début et la fin de l'exercice, de l'effectif autorisé.

^b Représente les crédits prévus au budget pour un effectif moyen de 15 106 militaires (dont 195 observateurs militaires), 2 506 membres de la Police des Nations Unies et 2 234 membres d'unités de police constituées.

10. Le Comité consultatif a reçu communication d'un tableau des dépenses effectives et du montant estimatif des dépenses de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013. Au 28 février 2013, les dépenses de l'exercice s'établissaient à 909 362 300 dollars en valeur brute. À la fin de l'exercice, le total des dépenses atteindra selon les estimations 1 415 073 200 dollars, en regard d'une enveloppe budgétaire de 1 448 574 000 dollars, ce qui laisse prévoir un solde inutilisé de 33 500 800 dollars.

IV. Projet de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014

A. Mandat et résultats prévus

11. Le Conseil de sécurité a créé le mandat de la MINUAD par sa résolution 1769 (2007). La dernière prorogation en date de ce mandat, jusqu'au 31 juillet 2013, a été autorisée par le Conseil dans sa résolution 2063 (2012).

12. Les hypothèses budgétaires et activités d'appui de l'Opération pour l'exercice 2013/14 sont exposées aux paragraphes 11 à 26 du rapport du Secrétaire général sur le budget de la MINUAD pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014 (A/67/806). Comme indiqué au paragraphe 11 de ce rapport, l'Opération axera ses activités, au cours de l'exercice, sur les priorités suivantes : a) protéger les civils dans tout le Darfour; b) faciliter le libre acheminement de l'aide humanitaire dans l'ensemble du Darfour; c) appuyer la mise en œuvre du Document de Doha pour la paix au Darfour, notamment l'application du cadre régissant la facilitation du processus de paix au Darfour par l'Union africaine et l'ONU; d) renforcer le soutien à l'état de droit, à la gouvernance et à la protection des droits de l'homme et appuyer les mécanismes locaux de règlement des conflits; e) faciliter l'action de l'équipe de pays des Nations Unies et des organismes spécialisés en faveur du relèvement et de la reconstruction au Darfour, notamment en y assurant la sécurité.

13. Le Secrétaire général indique au paragraphe 12 de son rapport sur le projet de budget pour 2013/14 que, conformément à la résolution 2063 (2012) du Conseil de sécurité, la reconfiguration du personnel en tenue de l'Opération se poursuivra au cours de l'exercice. Il indique en outre que cela donnera lieu à une forte réduction des effectifs sur une période de 18 mois, qui a commencé le 1^{er} juillet 2012 et au terme de laquelle l'effectif de la composante militaire aura diminué de 17,2 % et celui de la composante de police, de 27,1 %.

14. Le Secrétaire général indique que le nombre de fonctionnaires civils sera également réduit, par suite d'une étude détaillée des effectifs, des fonctions, des structures organisationnelles et des rapports hiérarchiques, conformément à la résolution 66/264 de l'Assemblée générale. Il indique également que l'étude tient compte de divers éléments, comme l'ouverture nécessaire du bureau du secteur d'El Daein; le reclassement de l'actuel bureau de sous-secteur de Zalingei en bureau de secteur à part entière; de plus larges déploiements de personnel civil dans des zones reculées; la possibilité de transférer à du personnel recruté sur le plan national des fonctions actuellement exercées par du personnel recruté sur le plan international et par des Volontaires des Nations Unies; et l'augmentation prévue du nombre de policiers arabophones qui entraînera une réduction sensible du nombre nécessaire d'assistants aux services linguistiques. Le Secrétaire général indique, au paragraphe 13, que la première phase de l'étude a permis de proposer une réduction nette de l'effectif concernant 477 postes et emplois (voir par. 19 ci-dessous).

B. Ressources nécessaires

15. Le projet de budget de la MINUAD pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014, qui prévoit le déploiement de 260 observateurs militaires, 15 940 membres des contingents, 2 310 membres de la Police des Nations Unies,

2 380 membres d'unités de police constituées, 1 262 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 3 019 fonctionnaires recrutés sur le plan national, 520 Volontaires des Nations Unies et 6 membres du personnel fournis par des gouvernements, s'élève à 1 354 815 100 dollars en valeur brute, ce qui représente une réduction de 93 758 900 dollars, ou 6,5 %, en valeur brute, par rapport au crédit de 1 448 574 000 dollars ouvert pour l'exercice 2012/13. Le Comité consultatif relève qu'en regard de la projection des dépenses pour 2012/13, d'un montant de 1 415 073 200 dollars (voir par. 10 ci-dessus), la réduction proposée pour l'exercice 2013/14 serait de 60 258 100 dollars, ou 4,3 %. La réduction proposée reflète principalement la diminution des dépenses prévues au titre du personnel en uniforme et du personnel civil, en partie annulée par une augmentation des dépenses prévues au titre des transports aériens. Des informations détaillées sur les ressources financières demandées et une analyse des variations figurent aux sections II et III, respectivement, du rapport du Secrétaire général sur le projet de budget pour 2013/14.

16. Le Comité consultatif relève, à la lecture du paragraphe 123 du rapport du Secrétaire général, que le projet de budget de la MINUAD pour l'exercice 2013/14 inclut des contributions non budgétisées, estimées à 1 353 200 dollars. Comme l'indique le Secrétaire général, ce montant, comptabilisé en application des dispositions de l'accord sur le statut des forces, inclut la valeur de marché, telle qu'estimée par la MINUAD, de parcelles de terrain situées dans les États du Darfour septentrional, du Darfour méridional, du Darfour occidental, du Darfour du Centre et du Darfour oriental, que le Gouvernement du Soudan met gracieusement à la disposition de l'opération. **Le Comité se félicite de la constance de ces contributions.**

1. Militaires et personnel de police

Tableau 2

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé (2012/13)^a</i>	<i>Effectif proposé (2013/14)^b</i>	<i>Variation</i>
Observateurs militaires	260	260	–
Contingents	19 295	15 940	(3 355)
Police des Nations Unies	3 772	2 310	(1 462)
Unités de police constituées	2 660	2 380	(280)

^a Niveau le plus élevé, entre le début et la fin de l'exercice, de l'effectif autorisé.

^b Les prévisions pour 2013/14 sont établies sur la base des taux de vacance de postes suivants : observateurs militaires, 22 % ; contingents, 2 % ; Police des Nations Unies, 5 % ; unités de police constituées, 5 %.

17. Le montant des dépenses prévues au titre des militaires et du personnel de police pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014 s'élève à 602 277 000 dollars, ce qui représente une réduction de 70 571 900 dollars, ou 10,5 %, par rapport au montant alloué pour l'exercice 2012/13 (672 848 900 dollars). Cette réduction est surtout imputable à la reconfiguration du personnel en uniforme réalisée conformément à la résolution 2063 (2012) du Conseil de sécurité, qui s'est traduite par une contraction de l'effectif autorisé de cette catégorie de personnel.

2. Personnel civil

Tableau 3

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé (2012/13)^a</i>	<i>Effectif proposé (2013/14)</i>	<i>Variation</i>
Personnel recruté sur le plan international	1 286	1 262	(24)
Personnel recruté sur le plan national	3 376	3 019	(357)
Volontaires des Nations Unies	616	520	(96)
Personnel fourni par les gouvernements	6	6	–

^a Niveau le plus élevé, entre le début et la fin de l'exercice, de l'effectif autorisé.

18. Les ressources demandées au titre du personnel civil pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014 s'élèvent à 294 441 300 dollars, soit une diminution de 19 659 900 dollars, ou 6,3 %, par rapport au montant alloué pour 2012/13. Les taux de vacance de postes appliqués aux dépenses prévues au titre du personnel civil sont les suivants : 16 % pour le personnel recruté sur le plan international, 30 % pour les administrateurs recrutés sur le plan national, 13 % pour les agents des services généraux recrutés sur le plan national et 27 % pour les Volontaires des Nations Unies, contre des taux de 13,3 %, 27,6 %, 12,9 % et 22,2 %, respectivement, appliqués à l'exercice précédent.

19. La réduction des dépenses au titre du personnel civil (qui représente 19 659 900 dollars, soit 6,3 %) résulte principalement de l'achèvement de la première phase de l'étude des besoins en personnel civil, qui a conduit à proposer une réduction nette des effectifs concernant 477 postes ou emplois (5 P-4, 10 P-3, 3 P-2, 7 agents du Service mobile, 397 agents des services généraux recrutés sur le plan national et 56 Volontaires des Nations Unies), la conversion de 40 postes de Volontaire des Nations Unies en postes de fonctionnaire recruté sur le plan national et le déclassement de 2 postes de D-2 à D-1 au cours de l'exercice 2013/14 (voir par. 24 à 48 ci-dessous). On trouvera à l'annexe I du présent rapport une liste de toutes les modifications proposées de l'effectif.

20. Afin d'améliorer l'efficacité, l'efficacité et la responsabilité dans la gestion des ressources et la prestation des services, le Secrétaire général propose de restructurer la Division de l'appui à la mission sur la base de trois piliers constitués par les services de la gestion de la chaîne logistique, des opérations et services et des communications et de l'informatique, chacun étant dirigé par un chef de département (D-1) relevant du Directeur de l'appui à la mission, en remplacement des quatre services actuels (Service structurel d'appui intégré, Services administratifs, Service de la communication et de l'informatique et Service des achats et de la gestion des marchés).

21. En outre, le poste de directeur adjoint de l'appui à la mission (D-1) qui, à l'exercice 2011/12, avait été redéployé au Centre de services régional d'Entebbe, doit être rétabli avec la réaffectation du poste (D-1) de chef du Service des achats et de la gestion des marchés (voir A/67/806, par. 71). En outre, le Secrétaire général propose d'étendre les fonctions du Directeur adjoint pour y inclure la supervision du Centre d'appui à la mission (anciennement Centre des opérations logistiques conjointes), de la Section de la gestion des marchés du Groupe d'examen des

demandes d'indemnisation, de la Section de la formation et du Service de gestion des conférences et de traduction, ainsi que de surveiller les opérations des bureaux d'appui régionaux des secteurs en vue d'assurer la cohérence du contrôle et de la prestation des services dans les secteurs.

22. Dans le cadre de la restructuration de la Division de l'appui à la mission, le Secrétaire général indique au paragraphe 73 de son rapport que le Service de la gestion de la chaîne logistique sera constitué des sections de l'approvisionnement, de l'appui aérien, des transports, du contrôle des mouvements et de la gestion du matériel et des biens appartenant aux contingents. Il indique en outre, au paragraphe 74, que la composante opérations et services de la Division sera constituée des sections de la gestion des ressources humaines, du génie, des finances, des achats et des services médicaux, ainsi que du Groupe de soutien psychosocial et de la qualité de vie. Ce nouveau modèle d'appui, selon le Secrétaire général, sera axé sur une approche intégrée de la prestation des services d'appui qui utilisera les systèmes d'information disponibles pour améliorer l'interopérabilité de ces services, en connexion avec le Centre mondial de services de Brindisi et le Centre régional de services d'Entebbe.

23. Le Comité consultatif prend note de la restructuration proposée de la Division de l'appui à la mission et compte que le nouveau mode d'organisation améliorera l'efficacité et l'efficacé de la prestation des services. Le Comité recommande de prier le Secrétaire général de faire le point sur les résultats de cette initiative dans le rapport pertinent sur l'exécution du budget.

Recommandations relatives aux postes

Créations

24. En ce qui concerne la direction exécutive et l'administration, le Secrétaire général propose la création, au Bureau du Chef de cabinet, d'un poste (P-5) de chef du Bureau régional pour le Darfour oriental à El Daein, dont le titulaire serait chargé de superviser et de coordonner les opérations dans l'État du Darfour oriental, en disposant à cet égard d'une large autonomie dans la gestion courante, dans le cadre d'action élaboré conjointement avec l'équipe de direction de l'Opération; d'encadrer et d'orienter les opérations dans ce secteur nouvellement créé; d'assurer la liaison et le dialogue avec le Gouvernement, les communautés et les parties prenantes locales ainsi que de représenter, le cas échéant, le Chef de mission (voir A/67/806, par. 40).

25. Au titre de la composante 5, appui, le Secrétaire général propose la création, à la Section des finances du Bureau du Chef des opérations et des services (anciennement Services administratifs), de trois emplois de temporaire, à savoir deux emplois de fonctionnaire des finances (1 P-4 et 1 P-3) et un emploi d'assistant financier (agent du Service mobile) pour une période d'un an prenant fin le 30 juin 2014, à l'appui de la mise en application des Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) et du progiciel de gestion intégré Umoja au cours de l'exercice 2013/14 (voir A/67/806, par. 95; voir également par. 72 ci-dessous).

26. Le Comité consultatif recommande d'approuver les nouveaux postes proposés par le Secrétaire général.

Suppressions

27. Le Secrétaire général propose de supprimer au total 481 postes ou emplois (20 postes d'administrateur, 8 postes d'agent du Service mobile, 397 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national et 56 postes de Volontaire des Nations Unies) comme suit :

a) Au titre de la composante 1, processus de paix, 12 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national et 3 postes de Volontaire des Nations Unies;

b) Au titre de la composante 2, sécurité, 304 postes d'agent des services généraux recruté sur la plan national exerçant les fonctions d'assistant aux services linguistiques à la Division de la police;

c) Au titre de la composante 4, coordination de l'action humanitaire et relèvement, 2 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national et 4 postes de Volontaire des Nations Unies;

d) Au titre de la composante 5, appui, 2 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national au Groupe du budget, de la gestion des risques et du suivi des audits; 1 poste P-4, 2 postes P-3 et 1 poste d'agent des services généraux recruté sur la plan national à la Section du matériel appartenant aux contingents; 1 poste P-5, 2 postes P-4 et 9 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national à la Section des finances; 1 poste P-4, 1 poste P-2, 1 poste d'agent du Service mobile et 5 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national à la Section des services généraux; 4 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national à la Section de la gestion des ressources humaines; 1 poste P-4, 2 postes P-3 et 3 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national à la Section de la gestion des marchés; 1 poste P-4, 1 poste P-3 et 4 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national à la Section des achats; 1 poste P-3, 2 postes d'agent du Service mobile, 12 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national et 12 postes de Volontaire des Nations Unies au Service des communications et de l'informatique; 3 postes d'agent des services généraux recruté sur la plan national au Bureau du Chef des services de gestion de la chaîne logistique; 1 poste P-3, 1 poste P-2 et 2 postes de Volontaire des Nations Unies à la Section de l'information géographique; 4 postes d'agent des services généraux recruté sur la plan national et 6 postes de Volontaire des Nations Unies à la Section du contrôle des mouvements; 1 poste P-3, 8 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national et 2 postes de Volontaire des Nations Unies à la Section de l'approvisionnement; 1 poste P-3, 1 poste d'agent du Service mobile, 9 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national et 10 postes de Volontaire des Nations Unies à la Section des transports; 2 postes P-3, 3 postes d'agent du Service mobile, 9 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national et 17 postes de Volontaire des Nations Unies à la Section du génie; 1 poste d'agent du Service mobile et 6 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national au Groupe de l'eau et de la protection de l'environnement.

28. Le Comité consultatif recommande d'approuver les suppressions de postes proposées par le Secrétaire général.

Déclassements

29. Au titre de la composante 1, processus de paix, à la Division de la communication et de l'information, le Secrétaire général propose de déclasser de D-2 à D-1 le poste de directeur de la communication et de l'information, dans le cadre de la rationalisation et de l'intégration des fonctions découlant d'un examen des besoins en personnel de la Division (voir A/67/806, par. 45).

30. Au titre de la composante 4, coordination de l'action humanitaire et relèvement (anciennement « coordination de l'action humanitaire, du relèvement et du développement »), à la Division de la stratégie de protection et de la coordination de sa mise en œuvre, le Secrétaire général propose de déclasser de D-2 à D-1 le poste de responsable des affaires humanitaires, dans le cadre de la rationalisation des méthodes de travail de la Division de la stratégie de protection et de la coordination de sa mise en œuvre (voir A/67/806, par. 60).

Transformations

31. Au titre de la composante 3, état de droit, gouvernance et droits de l'homme, à la Section des droits de l'homme, le Secrétaire général propose la transformation de cinq postes de spécialiste des droits de l'homme recruté sur le plan international (Volontaire des Nations Unies) en postes d'administrateur recruté sur le plan national, afin de renforcer les capacités nationales. Les titulaires de ces postes seront chargés d'assurer la liaison avec les autres sections, les organismes compétents des Nations Unies, les partenaires nationaux et les représentants de la société civile, en accordant une attention particulière aux femmes, aux enfants, aux personnes déplacées et aux autres groupes vulnérables (voir A/67/806, par. 57). Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que la transformation de 40 postes de Volontaire des Nations Unies en postes de fonctionnaire recruté sur le plan national (voir également les paragraphes 33 à 38 ci-dessous), qui n'est pas une mesure appliquée dans d'autres missions, découlait des difficultés rencontrées par la MINUAD dans l'obtention de visas pour les candidats de poste de Volontaire des Nations Unies et de la position du gouvernement qui tient à ce que autant de postes que possible soient pourvus sur le plan national afin de tirer parti du personnel qualifié déjà disponible au Darfour.

32. Au titre de la composante 5, appui au sein de l'Équipe déontologie et discipline, le Secrétaire général propose de transformer en postes 6 emplois temporaires de spécialiste de la déontologie et de la discipline (3 P-3 et 3 administrateurs recrutés sur le plan national), 4 emplois temporaires d'assistant de bureau (agent des services généraux recruté sur le plan national) et 4 emplois temporaires de chauffeur (agent des services généraux recruté sur le plan national). Compte tenu de la taille des effectifs dans chacune des zones de déploiement et de la distance qui sépare celles-ci, il est proposé que des spécialistes de la déontologie et de la discipline soient affectés en permanence dans chacun des cinq bureaux régionaux. La proposition tient également compte de la charge de travail de l'Équipe et du caractère continu de ses fonctions (voir A/67/806, par. 76).

33. Au Groupe du VIH/sida, le Secrétaire général propose, par suite d'une étude des méthodes de travail du Groupe et dans le cadre de leur rationalisation, ainsi que pour renforcer les capacités nationales, de transformer cinq postes de spécialiste du VIH/sida recruté sur le plan international (Volontaire des Nations Unies) en postes d'administrateur recruté sur le plan national. Les titulaires de ces postes seront

chargés de mener des activités d'information sur le VIH/sida et de prévention (voir A/67/806, par. 77).

34. À la Section des opérations aériennes du Bureau du Chef de la gestion de la chaîne logistique (anciennement Service d'appui intégré), le Secrétaire général propose, afin de renforcer les capacités nationales, de transformer quatre postes pourvus sur le plan international (Volontaire des Nations Unies) en postes d'administrateur recruté sur le plan national. Les administrateurs titulaires de ces postes exerceront les fonctions de spécialiste des opérations aériennes (voir A/67/806, par. 108).

35. À la Section du contrôle des mouvements du Bureau du Chef de la gestion de la chaîne logistique, le Secrétaire général propose, afin de renforcer les capacités nationales, de transformer quatre postes pourvus sur le plan international (Volontaire des Nations Unies) en postes de fonctionnaire pourvu sur le plan national. Les administrateurs titulaires de ces postes exerceront les fonctions de spécialiste du contrôle des mouvements (voir A/67/806, par. 110).

36. À la Section des approvisionnements du Bureau du Chef de la gestion de la chaîne logistique, le Secrétaire général propose, afin de renforcer les capacités nationales, de transformer un poste de fonctionnaire de l'approvisionnement recruté sur le plan international (Volontaire des Nations Unies) en poste de fonctionnaire recruté sur le plan national (voir A/67/806, par. 111).

37. À la Section des transports du Bureau du Chef de la gestion de la chaîne logistique, le Secrétaire général propose, afin de renforcer les capacités nationales, de transformer 10 postes de mécanicien automobile recruté sur le plan international (Volontaire des Nations Unies) en postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national (voir A/67/806, par. 112).

38. À la Section du génie du Bureau du Chef de la gestion de la chaîne logistique, le Secrétaire général propose de transformer en postes d'agent des services généraux recruté sur le plan international 11 postes de Volontaire des Nations Unies (2 assistants à la gestion des installations, 3 opérateurs de véhicules lourds, 3 électriciens et 3 mécaniciens chargés des groupes électrogènes) (voir A/67/806, par. 113).

39. Le Comité consultatif recommande d'approuver les transformations de postes proposées par le Secrétaire général.

Réaffectations

40. Au titre de la direction exécutive et de l'administration, le Secrétaire général propose la création, au Bureau de l'Adjoint du Représentant spécial conjoint (affaires politiques), d'un poste de conseiller principal pour la protection des femmes (P-5), grâce à la réaffectation du poste de spécialiste des droits de l'homme (P-5) depuis la section des droits de l'homme, afin d'intégrer pleinement les questions liées au conflit dans les activités confiées à l'Opération et de coordonner la mise en œuvre des dispositions pertinentes des résolutions 1325 (2000), 1820 (2008), 1888 (2009), 1889 (2009) et 1960 (2010) du Conseil de sécurité sur les violences sexuelles commises en période de conflit, en particulier pour ce qui est des mécanismes de surveillance, d'analyse et de communication de l'information (voir A/67/806, par. 41). **Le Comité consultatif recommande d'approuver la création proposée par le Secrétaire général du poste de conseiller principal**

pour la protection des femmes (P-5), grâce à la réaffectation d'un poste P-5 depuis la section des droits de l'homme.

41. Au titre de la composante 1, processus de paix, le Secrétaire général propose de créer au Bureau de liaison de Khartoum le poste de chef (D-1) dudit bureau, grâce à la réaffectation du poste de chef de l'administration (D-1) depuis le Bureau du directeur de l'appui à la Mission. Le Secrétaire général indique que le Bureau de liaison de Khartoum joue un rôle essentiel pour la bonne coordination des activités avec le Gouvernement soudanais ainsi qu'avec diverses missions diplomatiques, des organisations régionales et des organismes du système des Nations Unies présents à Khartoum, et assure en outre des fonctions qui étaient précédemment assumées par la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS). Le titulaire du poste dirigera comme il se doit les activités de représentation du Bureau (voir A/67/806, par. 47).

42. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que le Bureau de liaison de Khartoum a été créé conformément à la résolution 1769 (2007) du Conseil de sécurité des Nations Unies et du communiqué de la soixante-dix-neuvième réunion du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, tenue le 23 juin 2007, en vue d'assurer une étroite coordination avec les ministères et autres services de l'administration compétents comme le Ministère des affaires étrangères, le Ministère de la défense ou le Ministère de la justice, ainsi que pour assurer la liaison avec des sites épars de l'Opération comme le Bureau de Port-Soudan, le Centre de services régional d'Entebbe ou le Mécanisme conjoint d'appui et de coordination d'Addis-Abeba, ainsi qu'avec les chefs de mission des organismes, fonds et programmes des Nations Unies, les chefs des missions diplomatiques à Khartoum et l'Équipe conjointe d'appui à la médiation. Il a aussi assuré la coordination avec les services communs et opérations de la MINUS.

43. Le Comité a été informé que, par suite de la réinstallation du siège de la MINUS de Khartoum à Djouba, puis de la liquidation de la Mission, le Bureau de liaison de Khartoum continuait d'assumer ses fonctions de représentation à l'appui du processus de paix au Darfour, lesquelles fonctions exigeaient qu'un représentant de haut niveau puisse exprimer clairement les préoccupations de l'Opération. Le Comité a été informé que la suppression du poste D-2 de ce même bureau à l'exercice 2012/13 s'ajoute aux raisons qui précèdent pour justifier la réaffectation proposée.

44. Le Comité consultatif ne voit pas d'objection à la proposition du Secrétaire général de créer le poste (D-1) de chef du bureau de liaison de Khartoum grâce à la réaffectation d'un poste D-1 à partir du Bureau du directeur de l'appui à la Mission.

Réaffectation et transferts à la Division de l'appui à la Mission

45. Comme indiqué aux paragraphes 20 à 23 ci-dessus, la restructuration de la Division de l'appui à la Mission proposée par le Secrétaire général donnera lieu à la réaffectation et au transfert de divers postes et fonctions entre les services d'appui reconfigurés de la Division. Le détail des modifications du tableau d'effectifs est présenté à l'annexe I du présent rapport.

46. Les modifications que le Secrétaire général propose d'apporter au tableau d'effectifs incluent la création de 56 postes au Centre régional de services d'Entebbe, au moyen du transfert d'un poste P-5 des services des communications et de l'informatique, dont le titulaire, spécialiste des ressources humaines, assurera la

direction du Centre, et du transfert des 55 autres postes depuis la Division de l'appui à la Mission (3 P-4, 4 P-3, 9 postes d'agent du Service mobile et 39 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national). Les transferts proposés sont présentés en détail au paragraphe 122 du rapport du Secrétaire général sur le projet de budget pour 2013/14.

47. Le Comité consultatif recommande d'approuver la réaffectation et les transferts de poste proposés par le Secrétaire général.

48. En ce qui concerne l'état des vacances de poste, le Comité consultatif, ayant demandé des précisions, a été informé qu'outre les postes mentionnés au paragraphe précédent, dont la suppression est proposée, un total de 128 postes ou emplois (23 postes de fonctionnaire recruté sur le plan international, 52 postes de fonctionnaire recruté sur le plan national et 53 postes de Volontaire des Nations Unies) étaient vacants depuis deux ans ou plus au 30 avril 2013. De surcroît, le Comité rappelle avoir relevé dans son précédent rapport sur la MINUAD que 98 postes étaient vacants depuis deux ans ou plus au 31 janvier 2012 (voir A/66/718/Add.16, par. 30). Le Comité note avec préoccupation que malgré ses appels à un redoublement d'efforts pour s'attaquer aux causes profondes de cette situation, celle-ci a perduré. **Tout en reconnaissant les problèmes auxquels fait face l'Opération, le Comité consultatif rappelle sa position selon laquelle il conviendrait de déterminer s'il y a lieu de maintenir des postes qui sont demeurés vacants depuis deux ans ou plus (voir A/66/718/Add.16). Le Comité relève que la MINUAD n'a présenté à cet égard aucune justification dans son projet de budget. Le Comité consultatif recommande la suppression de ces 128 postes ou emplois, ce qui réduirait de 8 695 600 dollars les prévisions de dépenses au titre du personnel civil. Néanmoins, s'il juge indispensable de maintenir des postes ou emplois demeurés vacants, le Secrétaire général devrait présenter à l'Assemblée générale, lorsque celle-ci examinera le budget de la MINUAD, une justification circonstanciée de ce maintien.**

3. Dépenses opérationnelles

Tableau 4

(En dollars des États-Unis)

<i>Montant alloué pour 2012/13</i>	<i>Montant proposé pour 2013/14</i>	<i>Variation</i>
461 623 900	458 096 800	(3 527 100)

49. Le montant estimatif des dépenses opérationnelles pour l'exercice 2013/14 s'élève à 458 096 800 dollars, ce qui représente une diminution de 3 527 100 dollars, soit 0,8 %, par rapport au montant alloué pour l'exercice précédent.

Installations et infrastructures

50. Le montant estimatif des dépenses prévues au titre des installations et infrastructures pour l'exercice 2013/14 s'élève à 130 191 300 dollars, soit une diminution de 5 243 900 dollars (3,9 %) par rapport au montant alloué pour l'exercice précédent. La variation tient essentiellement à la baisse des dépenses prévues : a) au titre des services de construction, car les projets pluriannuels sont

presque achevés et l'Opération a pour stratégie de mobiliser des ressources internes et des moyens militaires; et b) au titre des remboursements du matériel de soutien logistique autonome appartenant aux contingents aux gouvernements fournisseurs de contingents et d'effectifs de police, en raison du retrait progressif des militaires et effectifs de police envisagé dans la résolution 2063 (2012).

51. Le Comité consultatif a obtenu, à sa demande, des précisions sur les projets de construction pluriannuels qui avaient été pris en compte dans le projet de budget pour l'exercice 2013/14 et seraient exécutés par la Section du génie et la Section de l'eau et de la protection de l'environnement (voir annexe II au présent rapport). Il constate que la liste fournie comprend notamment des projets d'installation de traitement des eaux usées, qui seraient reportés de l'exercice 2012/13. Il a été informé que leur exécution serait assurée par des entreprises et que les techniciens de la MINUAD déployés dans tous les secteurs de l'Opération coordonneraient, superviseraient et contrôlèrent tous les travaux de construction.

52. Il ressort des renseignements fournis en complément du rapport du Secrétaire général sur le projet de budget pour l'exercice 2013/14 qu'au 28 février 2013 seul 1,7 million de dollars avait été utilisé sur les 24,1 millions alloués au titre des services de construction pour l'exercice en cours. Ayant demandé des précisions, le Comité a appris que les crédits alloués comprenaient un montant de 7,8 millions de dollars destinés à couvrir la construction de 12 hélistations (3,3 millions), de 2 entrepôts en dur (3 millions) et d'une route asphaltée de 3 kilomètres (1,5 million). Il a appris également que les commandes n'avaient pas encore été passées pour ces trois projets, en raison de la longueur des opérations d'achat en jeu, car ils dépassaient le seuil de 1 million de dollars au-delà duquel la passation des marchés devait aussi être autorisée par le Siège. Il a en outre appris que l'Opération comptait avoir passé toutes les commandes avant juin 2013. **Le Comité consultatif prend note avec préoccupation des retards intervenus dans l'exécution des projets de construction et s'interroge sur la capacité de la MINUAD de mener à bien tous les projets prévus pour l'exercice 2013/14. Dans ce contexte, il recommande de réduire de 5 % (681 160 dollars) les prévisions de dépense au titre des services de construction.** Le Comité présente d'autres observations sur les services de construction dans son rapport sur les questions transversales concernant les opérations de maintien de la paix des Nations Unies (A/67/780).

53. Le Comité consultatif constate, dans la section V.B du rapport du Secrétaire général sur le projet de budget pour l'exercice 2013/14, que l'Opération a créé un groupe de gestion des projets en avril 2012 pour superviser tous les projets de construction et de génie. Ayant demandé des précisions, il a appris que le groupe exerçait des fonctions de contrôle de la gestion des projets, fixait les priorités, surveillait et coordonnait l'affectation de ressources aux projets conformément au Règlement financier et aux règles de gestion financière de l'ONU afin de garantir l'efficacité et de réduire au maximum les dépassements, en coût et en durée, des projets. Le Comité a également appris qu'outre qu'il se réunissait tous les mois pour passer en revue les progrès accomplis dans l'exécution des projets, le groupe effectuait périodiquement des visites sur le terrain et avait réduit le temps consacré par les gestionnaires à l'examen des projets complexes nécessitant une coordination intense, aussi bien entre les départements qu'en leur sein, en offrant aux experts un lieu d'échanges pour l'examen de l'exécution des projets. **Le Comité consultatif se félicite de la mise en place du groupe de la gestion des projets pour superviser tous les projets de construction et de génie, mais il constate cependant que le**

respect des délais d'exécution des projets demeure un sujet de préoccupation. Le Comité recommande en conséquence de renforcer le rôle et les fonctions de contrôle du groupe afin de concrétiser tous les avantages qu'on en attend.

Transports terrestres

54. Le montant estimatif des dépenses de transports terrestres pour l'exercice 2013/14 s'élève à 14 987 800 dollars, ce qui représente une baisse de 1 145 800 dollars (7,1 %), par rapport aux crédits ouverts pour l'exercice précédent. D'après le Secrétaire général, cette variation s'explique essentiellement par la diminution de 1 659 véhicules du parc automobile de l'Opération (764 véhicules légers, 8 camions et 887 véhicules appartenant aux contingents) qui entraînera une baisse des dépenses au titre des pièces de rechange, des travaux d'entretien, de l'assurance responsabilité civile et du carburant. La variation s'expliquait aussi par la réduction du coût de l'assurance locale en raison d'un taux de change plus avantageux.

55. Au paragraphe 64 du projet de budget, le Secrétaire général indique que la réduction de 764 véhicules du parc automobile se traduira par des économies de 3,2 millions de dollars pour les raisons indiquées au précédent paragraphe. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a appris que sur les 764 véhicules, 665 devaient être comptabilisés en pertes tandis que 99 autres seraient déclarés excédentaires par rapport aux besoins de la mission et éventuellement transférés à d'autres missions. Le Comité a également appris que le parc automobile de l'Opération comprenait au total 3 233 véhicules en mars 2013. D'après les renseignements supplémentaires fournis au Comité, la dotation en véhicules légers de transport de passagers était conforme aux coefficients standard arrêtés par le Département de l'appui aux missions, sauf en ce qui concerne les véhicules utilisés par la direction et les administrateurs recrutés sur le plan national.

56. Ayant demandé des précisions, le Comité a appris qu'afin d'atténuer les effets sur l'environnement de l'élimination du matériel vétuste, la MINUAD avait passé, pour l'achat, l'enlèvement et la mise au rebut de véhicules, un marché assorti d'une clause de garantie selon laquelle le prestataire veillerait à appliquer une méthode de mise au rebut qui soit respectueuse de l'environnement et conforme à la législation environnementale applicable du pays hôte. Le Comité a par ailleurs appris que le marché prévoyait que le prestataire soit en possession d'un certificat délivré par le Gouvernement, garantissant l'emploi d'une méthode d'élimination écologique.

57. Le Comité consultatif prend note des mesures prises par la MINUAD pour réduire son parc automobile et aligner sa dotation en véhicules sur les coefficients standard arrêtés par le Département de l'appui aux missions. Le Comité présente d'autres observations sur la dotation en véhicules dans son rapport sur les questions transversales concernant les opérations de maintien de la paix des Nations Unies (A/67/780).

Transports aériens

58. Le montant estimatif des dépenses de transports aériens pour l'exercice 2013/14 s'élève à 202 110 800 dollars, ce qui représente une augmentation de 8 686 100 dollars (4,5 %), par rapport aux crédits ouverts pour l'exercice précédent. D'après le Secrétaire général, cette variation tient essentiellement à la hausse des coûts de location et d'exploitation des hélicoptères résultant de l'augmentation des coûts garantis de la flotte nécessaire pour soutenir les opérations courantes des états-

majors de secteur de la mission (qui compte désormais cinq secteurs) et des 32 bases d'opérations, ainsi que les tâches plus spécialisées comme l'évacuation des malades et blessés, les vols de reconnaissance, et le retrait et l'apport de contingents, de fonctionnaires de la mission et de matériel. Cette hausse générale des dépenses est en partie compensée par la réduction des crédits demandés au titre de la location et de l'exploitation des avions (voir plus loin, par. 76).

59. S'étant renseigné, le Comité consultatif a appris que le coût garanti des transports aériens correspondait à une somme annuelle payable à l'opérateur aérien, que l'appareil considéré ait été ou non utilisé. Il a été informé que l'Opération avait établi ses prévisions budgétaires à partir des coûts standard et des données relatives à l'opérateur utilisé par des missions comparables car le coût prévu dans les nouveaux contrats n'était pas disponible. Le Comité a également appris que, d'après les registres, le coût garanti dans chaque nouveau contrat avait été supérieur à celui du précédent. Ses remarques et observations détaillées sur les transports aériens figurent dans son rapport sur les questions transversales concernant les opérations de maintien de la paix des Nations Unies.

Informatique

60. Le montant estimatif des dépenses d'informatique pour l'exercice 2013/14 s'élève à 13 697 400 dollars, ce qui représente une augmentation de 2 771 900 dollars (25,4 %), par rapport aux crédits ouverts pour l'exercice précédent. Au paragraphe 162 de son rapport sur le projet de budget, le Secrétaire général indique que la variation tient à la hausse des dépenses prévues au titre du soutien technique de premier, deuxième et troisième niveaux et de la mise à niveau/à jour des logiciels et applications en préparation de la mise en service d'Umoja, ainsi qu'au titre des 25 nouveaux agents recrutés sur le plan international qui appuieront la création de nouveaux états-majors de secteur, à El Daein et Zalingei.

61. Le Comité consultatif relève, dans les renseignements complétant les prévisions budgétaires, qu'un dépassement de crédit d'un montant de 6 millions de dollars (55,3 %) est prévu pour l'exercice 2012/13 au titre de l'informatique. Le Secrétaire général indique que les dépenses supplémentaires s'expliquent essentiellement par les frais de transport du matériel acheté au cours de l'exercice antérieur, par l'acquisition d'un nombre plus important que prévu d'ordinateurs portables et d'accessoires pour satisfaire les besoins de l'Opération, ainsi que par le déploiement de nouveaux agents recrutés sur le plan international. Ayant demandé des précisions, le Comité a appris qu'au total 70 tablettes iPad avaient été achetées au cours de l'exercice 2012/13 et distribuées au personnel compte tenu des fonctions exercées. Il lui a également été indiqué que les appareils électroniques mobiles étaient attribués au personnel de direction (D-1 et fonctionnaires de rang supérieur), aux chefs de section, chefs de bureau et fonctionnaires d'administration des secteurs (P-5 et P-4) et au personnel essentiel qui, en raison de ses fonctions, doit avoir accès en toute circonstance aux services de courrier et aux applications propres à la MINUAD.

62. En outre, le Comité consultatif relève, dans les renseignements complétant les prévisions budgétaires, que la dotation en appareils électroniques destinés aux agents recrutés sur le plan national, aux observateurs militaires et au personnel de la Police des Nations Unies excède les coefficients standard. Le Secrétaire général explique que l'écart concernant le personnel en uniforme est attribuable au déploiement de celui-ci dans de multiples zones reculées, qui se traduit par un

nombre moins élevé d'utilisateurs par ordinateur. Ayant demandé des précisions, le Comité a été informé qu'au 31 mars 2013, l'Opération détenait au total 5 646 ordinateurs de bureau (valeur d'inventaire : 5,7 millions de dollars) dont 5 483 utilisés et 163 en stock; et 2 283 ordinateurs portables (valeur d'inventaire : 3,1 millions de dollars), dont 1 968 utilisés et 315 en stock.

63. Compte tenu de la réduction prévue du personnel en uniforme comme du personnel civil, le Comité consultatif compte que l'Opération prendra des dispositions pour ramener sa dotation en matériel informatique au niveau des coefficients standard et que toute dotation supérieure à ces coefficients sera justifiée dans le rapport sur l'exécution du budget de l'exercice considéré.

Projets à effet rapide

64. Les prévisions de dépenses au titre des projets à effet rapide pour l'exercice 2013/14 s'élèvent à 2 millions de dollars, c'est-à-dire le même montant que celui alloué pour l'exercice précédent. Le Secrétaire général indique au paragraphe 139 de son rapport sur le projet de budget pour 2013/14 que, conformément à la demande faite par l'Assemblée générale dans sa résolution 61/276 (sect. XVIII, par. 6), la MINUAD a procédé à une analyse détaillée des besoins d'où il est ressorti que les projets à effet rapide restaient nécessaires à l'accomplissement de son mandat. Dans son rapport précédent, le Comité consultatif s'était déclaré préoccupé par le faible taux d'exécution des projets à effet rapide (voir A/66/718/Add.16, par. 55). Il relève dans le rapport sur l'exécution du budget de l'exercice 2011/12 que le taux d'exécution pour cet exercice n'était que de 42,7 % et, dans les renseignements complétant les prévisions budgétaires, que le taux d'exécution prévu pour 2012/13 est de 51,3 %. Le Secrétaire général attribue ce faible taux au manque de moyens des partenaires d'exécution et au fait que les zones reculées sont inaccessibles aux fins de la surveillance des projets.

65. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a appris que, pour ce qui est de l'exercice 2011/12, 114 projets d'une valeur totale de 7 702 740 livres soudanaises avaient été approuvés et 76 projets avaient été menés à bien, 32 étaient en voie d'achèvement et 6 avaient été annulés. Il a appris également qu'un montant total de 4 millions de dollars avait été alloué à des projets à effet rapide au cours de l'exercice 2011/12 mais que la dépréciation – de presque 100 % – de la livre soudanaise par rapport au dollar des États-Unis au cours de cette période avait considérablement réduit le montant des dépenses engagées. Pour ce qui est de l'exercice 2012/13, par rapport au montant alloué de 2 millions de dollars, 81 projets d'une valeur totale de 1,5 million de dollars (8 743 877 livres soudanaises) avaient été approuvés. Le Comité a par ailleurs appris que l'approbation d'autres projets avait été différée car on pensait que des projets à effet rapide deviendraient nécessaires dans les zones où les tribus connaissaient des luttes intestines depuis janvier 2013. Le tableau 5 donne la répartition des 81 projets en fonction des six axes stratégiques prioritaires de l'Opération.

Tableau 5

<i>Axes prioritaires</i>	<i>Nombre total de projets à effet rapide approuvés</i>
Santé	16
Éducation	20
Relèvement rapide et moyens de subsistance	4
Autonomisation des populations sous-représentées	29
Eau et assainissement	11
Protection de l'environnement	1
Total	81

66. **Le Comité consultatif insiste sur le rôle important que les projets à effet rapide jouent dans le renforcement des relations entre les missions et les populations locales et craint en conséquence que les retards qui ne cessent d'être apportés à leur exécution n'entraient la réalisation des objectifs de l'Opération dans ce domaine. Le Comité engage instamment la MINUAD à redoubler d'efforts pour mettre en place les nouveaux dispositifs et modes de gestion afin de hâter l'exécution des projets au profit des populations auxquels ils sont destinés.**

Projets communautaires à forte intensité de main-d'œuvre

67. Les prévisions de dépenses au titre des projets communautaires à forte intensité de main-d'œuvre pour l'exercice 2013/14 s'élèvent à 2 millions de dollars, ce qui représente une diminution de 2 260 000 dollars (53,1 %) par rapport au montant alloué pour l'exercice précédent. Le Comité consultatif constate que le taux d'exécution de ces projets était de 20,2 % pour l'exercice 2011/12. Il constate également que seuls 117 400 dollars sur les 4,3 millions alloués pour cette catégorie de dépenses avaient été utilisés au 28 février 2013. Le Secrétaire général attribue le faible taux d'exécution des projets à l'absence d'accord de paix global et au rythme lent des retours dans leurs foyers des éléments des parties belligérantes. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a appris que la MINUAD avait commencé à exécuter des projets communautaires à forte intensité de main-d'œuvre à l'intention de jeunes à risque au Darfour en juillet 2012, avec 17 projets d'une valeur de 1,4 million de dollars. Il a également appris que 14 des projets avaient été menés à bien et remis aux populations locales, et que les travaux se poursuivaient sur les autres projets, tandis qu'en février 2013, 11 nouveaux projets avaient été approuvés pour la deuxième phase et débuteraient prochainement. **Le Comité consultatif est préoccupé par le faible taux d'exécution des projets et prie le Secrétaire général de redoubler d'efforts pour trouver un moyen viable d'accélérer le rythme de leur mise en œuvre.**

4. Questions diverses

Engagements non réglés

68. Le Comité consultatif relève dans le rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les comptes des opérations de maintien de la paix pour l'exercice clos

le 30 juin 2012 que, sur le montant total des engagements non réglés de l'Opération au 30 juin 2012, soit 93 millions de dollars, un montant de 36,4 millions de dollars (39 %) correspondait à des engagements souscrits au cours du dernier mois de l'exercice (voir A/67/5 (Vol. II), chap. II, par. 13). Le Comité relève également que bon nombre des engagements avaient été annulés au cours de l'exercice suivant. Ayant demandé des précisions, il a appris que les sections demandeuses soumettaient la majorité de leurs prévisions annuelles en fonction des plans d'achat approuvés au 31 octobre de chaque année, cette échéance pouvant être reportée au 15 décembre pour les demandes de biens et services relatives aux contrats-cadres existants. Quoi qu'il en soit, le Comité a été informé que les raisons pour lesquelles les engagements étaient souscrits en fin d'exercice étaient les suivantes :

a) L'achat de biens et services d'une valeur élevée donnait lieu à une demande de propositions et à un appel d'offres et, bien souvent, à un examen par le comité local des passations de marchés ou le Comité des marchés du Siège, toutes ces procédures se traduisant par des délais de traitement plus longs. Le Comité a été informé que ces opérations d'achat s'effectuaient habituellement au cours du troisième et du quatrième trimestre de l'exercice;

b) La reconfiguration de l'effectif militaire de la MINUAD au milieu de l'exercice budgétaire avait nécessité l'achat et la mobilisation de matériel et de fournitures de chantier destinés à diverses bases d'opérations, d'où l'achat tardif de ces articles au cours du dernier trimestre de l'exercice.

69. Le Comité consultatif est conscient de la situation particulière de la MINUAD mais réaffirme cependant que la pratique consistant à souscrire des engagements durant le dernier mois de l'exercice budgétaire peut être le signe d'une gestion budgétaire défaillante (voir A/67/5 (Vol. II), chap. II, par. 15).

Facteur d'écart financier pondéré

70. Au cours de son examen du rapport du Secrétaire général, le Comité consultatif a été informé que la MINUAD avait mis au point le facteur d'écart financier pondéré tenant compte des coûts historiques, qu'elle avait appliqué pour la première fois dans son projet de budget pour l'exercice 2013/14, dans le but de faire correspondre, de façon prospective et autant que faire se peut, les prévisions budgétaires et les dépenses auxquelles on pouvait s'attendre. Il a appris que l'application de cette méthode visait à prendre en compte les facteurs qui avaient déterminé le taux d'exécution du budget au cours d'exercices antérieurs et les préoccupations soulevées par les organes de vérification. Ces facteurs comprenaient les entraves à la liberté de mouvement imposées par le gouvernement hôte, l'inexécution de contrats de fournitures de biens et services et la surestimation des ressources nécessaires au cours de l'établissement du budget. Le Comité a également appris que, bien qu'elle ait été appliquée à titre expérimentale, cette méthode avait déjà produit ses fruits en réduisant d'environ 5,9 millions de dollars les prévisions budgétaires pour 2013/14. **Le Comité consultatif se félicite des dispositions prises par la MINUAD pour concevoir des moyens de prévoir ses dépenses avec une plus grande exactitude.**

*Mise en œuvre des Normes comptables internationales pour le secteur public
(normes IPSAS)*

71. S'étant renseigné sur les préparatifs menés en vue de l'adoption des normes IPSAS, le Comité consultatif a été informé que la MINUAD avait pris des mesures énergiques afin d'être prête à appliquer les normes pour la comptabilisation des installations et équipements relevant des immobilisations corporelles. Il a également été informé que les directives du Département de l'appui aux missions avaient été appliquées et que le personnel de l'Opération utilisait la nouvelle version du système Galileo de gestion des stocks. Il a appris en outre qu'une session de mise à niveau relative au système aurait lieu en mai 2013 au Centre de services régional à Entebbe à l'intention de tous les agents intéressés.

72. En ayant fait la demande, le Comité consultatif a obtenu des informations, récapitulées au tableau 6 ci-après, concernant l'état d'avancement de la gestion des biens de l'Opération au regard des principaux indicateurs de résultat définis par le Département de l'appui aux missions. **Le Comité consultatif constate qu'au regard des indicateurs de résultats, les préparatifs de la MINUAD se déroulent comme prévu dans le domaine de la gestion des biens.** Il a par ailleurs appris que l'Opération s'employait à corriger les écarts constatés et procédait aux sorties de bilan et opérations de nettoyage des données nécessaires dans le système Galileo pour pouvoir établir, en ce qui concerne les installations et équipements, des soldes d'ouverture entièrement conformes aux normes IPSAS au 1^{er} juillet 2013.

Tableau 6

(En pourcentage)

<i>Département de l'appui aux missions – principaux indicateurs de résultat</i>	<i>Cible</i>	<i>Marge de tolérance</i>	<i>État d'avancement de la gestion des biens de la MINUAD au 31 mars 2013</i>
Inventaire physique	100	5	92
Correction des écarts	100	10	84
Immobilisations : responsabilité matérielle (selon les normes IPSAS)	100	0,5	96
Immobilisations : correction des écarts concernant les biens introuvables (selon les normes IPSAS)	0	0,5	0,2
Inventaire financier : responsabilité matérielle (selon les normes IPSAS)	100	0,5	100
Retards dans la réforme du matériel obsolète	0	10	1
Inventaire tournant des biens non durables	100	25	73
Pourcentage de biens durables en stock	20	5	22
Pourcentage de biens durables en stock depuis plus de six mois	50	5	35
Pourcentage de biens durables en stock ayant dépassé leur durée de vie utile	10	5	9,3
Stock opérationnel	90	5	95

73. Le Comité consultatif se félicite des progrès accomplis en vue de mettre en œuvre les normes IPSAS, pour ce qui est en particulier de la gestion des installations et équipements, et compte que l'Opération poursuivra son action jusqu'à ce que sa comptabilité soit pleinement conforme aux normes.

Gains d'efficience

74. Au paragraphe 124 de son rapport, le Secrétaire général présente les activités propres à accroître l'efficacité qui avaient été prises en compte dans les prévisions budgétaires pour 2013/14 et devraient contribuer à réduire les dépenses au titre des transports aériens (24,6 millions de dollars), des contingents (5,1 millions), des services de construction (1,1 million), des services collectifs de distribution d'eau (5,3 millions) et des carburants (2,9 millions), et à réaliser ce faisant des économies estimées à 39 millions de dollars. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a appris que les prévisions pour l'exercice 2013/14 tenaient également compte des économies d'un montant de 3,2 millions de dollars qui résulteraient de la baisse des frais d'entretien du parc automobile grâce à la réduction de 764 véhicules, et d'un montant de 4,6 millions de dollars qui découleraient de la proposition de verser un montant forfaitaire de 700 dollars par personne au titre du congé de détente avec prise en charge des frais de voyage au lieu d'utiliser les vols des appareils MD-83 et Boeing 737 à destination d'Entebbe.

75. Le Comité consultatif prend note des dispositions prises pour accroître l'efficacité opérationnelle et compte que des renseignements sur les économies effectivement réalisées grâce à ces mesures seront présentés dans le rapport sur l'exécution du budget de l'exercice considéré.

76. Ayant demandé d'autres précisions, le Comité consultatif a obtenu une analyse des économies d'un montant de 24,6 millions de dollars attendues au titre des transports aériens du fait de la suppression d'un avion IL-76 et d'un hélicoptère Mi-8MTV dans le cadre de la reconfiguration de la flotte existante (voir tableau 7).

Tableau 7

Type d'appareil	Nombre d'appareils	Frais de location (dollars É.-U.)	Carburant d'aviation (dollars É.-U.)	Assurance (dollars É.-U.)	Montant estimatif des économies escomptées (dollars É.-U.)
IL-76	1	6 345 200	11 864 139	8 709	18 218 048
Mi-8MTV	1	5 871 600	540 128	9 273	6 421 001
Total, économies					24 639 049

77. Alors qu'il examinait le rapport du Secrétaire général, le Comité consultatif a été informé que des économies supplémentaires étaient attendues de l'exécution à compter du 16 juillet 2013 d'un nouveau contrat clefs en main axé sur la performance concernant la distribution de rations alimentaires, qui avait été signé le 25 mars 2013. Il a également été informé que le contrat comprendrait des grilles de mesure des résultats concernant la fourniture de rations et la gestion des services y afférents. D'après les représentants du Secrétaire général, le montant du nouveau contrat avait été calculé sur la base d'un coût plafond par personne et par jour et d'un coût de livraison par personne et par jour, soit 6,84 dollars et 1,51 dollar,

respectivement, inférieurs à ceux de 10,59 dollars et 1,73 dollar retenus pour le contrat en cours d'exécution; il en résulterait une économie au titre des rations d'un montant total avoisinant 13,6 millions de dollars par rapport aux prévisions initialement établies pour l'exercice 2013/14, une fois pris en compte les coûts d'installation liés à l'exécution du nouveau contrat. **Le Comité consultatif prend note du coût unitaire plus faible des rations prévu dans le nouveau contrat qui devrait entraîner une économie de 13,6 millions de dollars et recommande de réduire du même montant les prévisions de dépenses relatives aux rations.**

78. Le Comité consultatif a appris qu'en plus de celles déjà prises en compte dans le projet de budget (voir plus haut, par. 74), des économies d'un montant de 1,5 million de dollars étaient attendues au titre des remises accordées pour le paiement rapide des fournisseurs grâce à la simplification des modalités de vérification des factures afférentes aux rations et au carburant. **Le Comité consultatif prend note des économies auxquelles donneront lieu les remises accordées en cas de paiement rapide et prie la MINUAD d'en rendre compte dans le rapport sur l'exécution du budget de l'exercice considéré. Qui plus est, vu l'ampleur des activités d'achat menées par l'ensemble des opérations de maintien de la paix, le Comité compte que toutes les missions profiteront de ces remises lorsqu'elles existent et, si ce n'est pas le cas, useront de leur influence pour en bénéficier.**

Environnement

79. Le Comité consultatif relève au paragraphe 28 du rapport sur l'exécution du budget de l'exercice 2011/12 que, pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, 12 194 jeunes arbres ont été plantés dans les camps de la MINUAD, qui compte en avoir planté 1 million d'ici à 2014. En outre, le Secrétaire général indique que 24 chauffe-eau solaires ont été installés au cours de l'exercice conformément à la politique de protection de l'environnement de l'Opération. Ayant demandé des précisions, le Comité a appris que la MINUAD avait engagé les services d'un sous-traitant pour mettre les véhicules au rebut tout en respectant la législation environnementale applicable dans le pays (voir plus haut, par. 56), et qu'elle examinerait la possibilité de mettre en œuvre d'autres initiatives dans le domaine des sources renouvelables d'énergie. **Le Comité consultatif salue l'initiative prise par la MINUAD pour réduire l'effet de ses opérations sur l'environnement. Il l'engage instamment, vu l'ampleur et la portée de ses activités, à envisager de nouvelles mesures, comme le recyclage des matériaux et autres pratiques plus efficaces de gestion des déchets.**

V. Conclusions

80. Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre en ce qui concerne le financement de la MINUAD pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012 sont indiquées au paragraphe 103 du rapport sur l'exécution du budget (A/67/601). **Le Comité consultatif recommande de porter au crédit des États Membres le solde inutilisé, d'un montant de 73 465 400 dollars, ainsi que le montant de 76 972 300 dollars, correspondant aux recettes et ajustements divers.**

81. Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre en ce qui concerne le financement de la MINUAD pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin

2014 sont indiquées au paragraphe 166 du rapport sur le projet de budget afférent à cet exercice (A/67/806). **Compte tenu des observations formulées plus haut, aux paragraphes 48, 52 et 77, le Comité consultatif recommande à l'Assemblée générale :**

a) **D'ouvrir un crédit d'un montant de 1 331 838 340 dollars pour le fonctionnement de la MINUAD pendant l'exercice de 12 mois allant du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014;**

b) **De mettre en recouvrement un montant de 110 986 528 dollars pour la période du 1^{er} au 31 juillet 2013;**

c) **De mettre en recouvrement un montant de 1 220 851 812 dollars pour la période du 1^{er} août 2013 au 30 juin 2014 à raison de 110 986 528 dollars par mois, au cas où le Conseil de sécurité déciderait de proroger le mandat de l'Opération.**

Documentation

- Rapport du Secrétaire général sur l'exécution du budget de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012 (A/67/601)
- Rapport du Secrétaire général sur le budget de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014 (A/67/806)
- Rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les comptes des opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour l'exercice de 12 mois allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012 [A/67/5 (Vol. II)]
- Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le rapport sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011 et sur le projet de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013 de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (A/66/718/Add.16)
- Rapport du Comité consultatif sur les questions transversales concernant les opérations de maintien de la paix des Nations Unies (A/67/780)
- Résolution 65/305 de l'Assemblée générale
- Résolution 2063 (2012) du Conseil de sécurité

Annexe I

**Récapitulatif par composante des modifications
du tableau d'effectifs proposées pour l'exercice
allant du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014**

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes ou d'emplois</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Description</i>
Direction exécutive et administration				
Bureau du chef d'état-major	+1	P-5	Chef du bureau d'El Daein	Création
	+1			
Bureau de l'adjoint du Représentant spécial conjoint	+1	P-5	Conseiller principal pour la protection des femmes	Réaffectation d'un poste de la Section des droits de l'homme
	+1			
Total partiel, direction exécutive et administration	+2			
Composante 1 : processus de paix				
Division de la communication et de l'information	-1	D-2	Directeur de la communication et de l'information	Reclassement
	+1	D-1	Directeur de la communication et de l'information	Reclassement
	-1	GN	Assistant linguistique	Suppression
	-3	GN	Chauffeur	Suppression
	-2	VNU	Réalisateur d'émissions radiophoniques	Suppression
	-6			
Section des affaires civiles	-8	GN	Chauffeur	Suppression
	-1	VNU	Spécialiste des affaires civiles	Suppression
	-9			
Bureau de liaison de Khartoum	+1	D-1	Chef du Bureau de liaison de Khartoum	Réaffectation d'un poste du Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	+1			
Total partiel, composante 1	-14			
Composante 2 : sécurité				
Division de la police	-304	GN	Assistant linguistique	Suppression
	-304			
Total partiel, composante 2	-304			

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes ou d'emplois</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Description</i>
Composante 3 : état de droit, gouvernance et droits de l'homme				
Section des droits de l'homme	-1	P-5	Spécialiste des droits de l'homme	Réaffectation d'un poste au Bureau de l'adjoint du Représentant spécial conjoint
	+5	AN	Spécialiste des droits de l'homme	Transformation
	-5	VNU	Spécialiste des droits de l'homme	Transformation
	-1			
Total partiel, composante 3	-1			
Composante 4 : coordination de l'action humanitaire et du relèvement (anciennement intitulée « coordination de l'action humanitaire, du relèvement et du développement »)				
Division de la stratégie de protection et de la coordination de sa mise en œuvre	-1	D-2	Chef des affaires humanitaires	Reclassement
	+1	D-1	Chef des affaires humanitaires	Reclassement
	-			
Groupe de liaison pour l'action humanitaire et l'aide au relèvement	-2	GN	Chauffeur	Suppression
	-4	VNU	Spécialiste des affaires humanitaires	Suppression
	-6			
Total partiel, composante 4	-6			
Composante 5 : appui				
Équipe Déontologie et discipline	+3	P-3	Spécialiste de la déontologie et de la discipline	Transformation en postes d'emplois de temporaire
	+3	AN	Spécialiste de la déontologie et de la discipline	Transformation en postes d'emplois de temporaire
	+4	GN	Assistant de bureau	Transformation en postes d'emplois de temporaire
	+4	GN	Chauffeur	Transformation en postes d'emplois de temporaire
	-3	P-3 (PT)	Spécialiste de la déontologie et de la discipline	Transformation en postes d'emplois de temporaire
	-3	AN (PT)	Spécialiste de la déontologie et de la discipline	Transformation en postes d'emplois de temporaire
	-4	GN (PT)	Assistant de bureau	Transformation en postes d'emplois de temporaire
	-4	GN (PT)	Chauffeur	Transformation en postes d'emplois de temporaire
	-			
Groupe du VIH/sida	+5	AN	Spécialiste de VIH/sida	Transformation
	-5	VNU	Spécialiste de VIH/sida	Transformation
	-			

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes ou d'emplois</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Description</i>
Bureau du Directeur de l'appui à la mission				
<i>Équipe des collaborateurs directs du Directeur de l'appui à la mission</i>	-1	D-1	Chef de l'administration	Réaffectation d'un poste au Bureau de liaison de Khartoum
	-4	P-5	Fonctionnaire d'administration (hors classe)	Transfert aux bureaux de secteur
	-2	P-4	Fonctionnaire d'administration	Transfert aux bureaux de secteur
	-1	P-3	Fonctionnaire d'administration	Transfert aux bureaux de secteur
	-1	P-3	Attaché de liaison	Transfert aux bureaux de secteur
	-1	SM	Fonctionnaire d'administration	Transfert aux bureaux de secteur
	-9	SM	Assistant administratif	Transfert aux bureaux de secteur
	-4	AN	Attaché de liaison	Transfert aux bureaux de secteur
	-13	GN	Assistant administratif	Transfert aux bureaux de secteur
	-2	GN	Assistant d'équipe	Transfert aux bureaux de secteur
	-1	GN	Assistant linguistique	Transfert aux bureaux de secteur
	-1	P-4	Coordonnateur	Réaffectation du Groupe du suivi des recommandations d'audit au Groupe du budget, de la gestion des risques et du contrôle de la conformité
	-1	P-3	Fonctionnaire d'administration	Réaffectation du Groupe du suivi des recommandations d'audit au Groupe du budget, de la gestion des risques et du contrôle de la conformité
	-1	SM	Assistant administratif	Transfert au Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	-1	GN	Assistant de bureau	Transfert au Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	-43			
<i>Groupe du budget, de la gestion des risques et du contrôle de la conformité (ancienne Section du budget)</i>	+1	P-4	Spécialiste de la gestion des risques	Réaffectation d'un poste du Groupe du suivi des recommandations d'audit du Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	+1	P-3	Spécialiste de la gestion des risques	Réaffectation d'un poste du Groupe du suivi des recommandations d'audit du Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	-2	GN	Assistant (budget)	Suppression
	-			
<i>Groupe de l'eau et de la protection de l'environnement</i>	+1	P-4	Ingénieur écologue	Transfert des anciens Services d'appui intégrés
	+3	P-3	Hydraulicien, ingénieur écologue, hydrogéologue	Transfert des anciens Services d'appui intégrés

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes ou d'emplois</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Description</i>
	+1	SM	Assistant administratif	Transfert des anciens Services d'appui intégrés
	+7	SM	Assistant (génie)	Transfert des anciens Services d'appui intégrés
	+7	SM	Technicien (approvisionnement en eau et assainissement)	Transfert des anciens Services d'appui intégrés
	+1	SM	Analyste	Transfert des anciens Services d'appui intégrés
	+1	AN	Géophysicien	Transfert des anciens Services d'appui intégrés
	+2	GN	Chauffeur	Transfert des anciens Services d'appui intégrés
	+4	GN	Opérateur d'appareils de forage	Transfert des anciens Services d'appui intégrés
	+8	GN	Assistant-opérateur d'appareils de forage	Transfert des anciens Services d'appui intégrés
	+12	GN	Opérateur de station d'épuration	Transfert des anciens Services d'appui intégrés
	+12	GN	Chauffeur de poids lourds	Transfert des anciens Services d'appui intégrés
	+10	GN	Assistant (génie)	Transfert des anciens Services d'appui intégrés
	+19	GN	Technicien (approvisionnement en eau et assainissement)	Transfert des anciens Services d'appui intégrés
	+1	VNU	Assistant (budget)	Transfert des anciens Services d'appui intégrés
	+2	VNU	Contremaître des équipes de forage	Transfert des anciens Services d'appui intégrés
	+5	VNU	Assistant	Transfert des anciens Services d'appui intégrés
	+4	VNU	Technicien (approvisionnement en eau et assainissement)	Transfert des anciens Services d'appui intégrés
	+1	VNU	Ingénieur écologue	Transfert des anciens Services d'appui intégrés
	+2	VNU	Hydrogéologue	Transfert des anciens Services d'appui intégrés
	+1	VNU	Spécialiste de l'analyse de l'eau	Transfert des anciens Services d'appui intégrés
	+2	VNU	Hydrologue	Transfert des anciens Services d'appui intégrés
	+1	VNU	Géophysicien	Transfert des anciens Services d'appui intégrés
	+107			

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes ou d'emplois</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Description</i>
<i>Section de la gestion du matériel appartenant aux contingents ou à l'ONU</i>	-1	P-5	Chef de la Section de la gestion du matériel appartenant aux contingents ou à l'ONU	Transfert au Service de la gestion de la chaîne logistique
	-4	P-3	Administrateur chargé du matériel appartenant aux contingents	Transfert au Service de la gestion de la chaîne logistique
	-1	P-2	Fonctionnaire chargé des opérations (adjoint de 1 ^{re} classe)	Transfert au Service de la gestion de la chaîne logistique
	-9	SM	Assistant (matériel appartenant aux contingents)	Transfert au Service de la gestion de la chaîne logistique
	-1	SM	Gestionnaire de base de données	Transfert au Service de la gestion de la chaîne logistique
	-3	SM	Administrateur de base de données	Transfert au Service de la gestion de la chaîne logistique
	-9	SM	Assistant (contrôle du matériel et des stocks)	Transfert au Service de la gestion de la chaîne logistique
	-2	GN	Assistant de bureau	Transfert au Service de la gestion de la chaîne logistique
	-6	GN	Assistant (matériel appartenant aux contingents)	Transfert au Service de la gestion de la chaîne logistique
	-13	GN	Assistant (contrôle du matériel et des stocks)	Transfert au Service de la gestion de la chaîne logistique
	-6	VNU	Assistant (matériel appartenant aux contingents)	Transfert au Service de la gestion de la chaîne logistique
	-6	VNU	Assistant (contrôle du matériel et des stocks)	Transfert au Service de la gestion de la chaîne logistique
	-1	P-4	Administrateur chargé du matériel appartenant aux contingents	Suppression
	-2	P-3	Administrateur chargé du matériel appartenant aux contingents	Suppression
	-1	GN	Assistant (matériel appartenant aux contingents)	Suppression
	-65			
Total partiel, Bureau du Directeur de l'appui à la mission	-1			
Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission				
<i>Directeur adjoint de l'appui à la mission et collaborateurs directs</i>	+1	D-1	Directeur adjoint de l'appui à la mission	Réaffectation
	+1	P-4	Chef du Groupe de la réception et de l'inspection du matériel	Transfert du Groupe de la réception et de l'inspection du matériel de l'ancienne Section des services généraux (supprimée)

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes ou d'emplois</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Description</i>
	+2	SM	Assistant (bases de données)	Transfert du Groupe de la réception et de l'inspection du matériel de l'ancienne Section des services généraux (supprimée)
	+9	SM	Assistant (réception et inspection du matériel)	Transfert du Groupe de la réception et de l'inspection du matériel de l'ancienne Section des services généraux (supprimée)
	+1	SM	Assistant (rations)	Transfert du Groupe de la réception et de l'inspection du matériel de l'ancienne Section des services généraux (supprimée)
	+2	GN	Assistant (bases de données)	Transfert du Groupe de la réception et de l'inspection du matériel de l'ancienne Section des services généraux (supprimée)
	+6	GN	Assistant (rations)	Transfert du Groupe de la réception et de l'inspection du matériel de l'ancienne Section des services généraux (supprimée)
	+10	GN	Assistant (réception et inspection du matériel)	Transfert du Groupe de la réception et de l'inspection du matériel de l'ancienne Section des services généraux (supprimée)
	+6	VNU	Fonctionnaire chargé de la réception et de l'inspection du matériel	Transfert du Groupe de la réception et de l'inspection du matériel de l'ancienne Section des services généraux (supprimée)
	+3	SM	Assistant (cessions de matériel)	Transfert du Groupe des cessions de matériel de l'ancienne Section des services généraux (supprimée)
	+10	GN	Base de données sur les cessions de matériel	Transfert du Groupe des cessions de matériel de l'ancienne Section des services généraux (supprimée)
	+1	SM	Assistant administratif	Transfert du Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	+1	GN	Assistant de bureau	Transfert du Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	+53			
<i>Centre d'appui à la mission (ancien Centre mixte des opérations logistiques)</i>	+1	P-5	Fonctionnaire chargé de la logistique	Transfert des anciens Services d'appui intégré
	+3	P-3	Fonctionnaire chargé de la logistique	Transfert des anciens Services d'appui intégré
	+2	SM	Assistant au soutien logistique	Transfert des anciens Services d'appui intégré
	+2	GN	Assistant au soutien logistique	Transfert des anciens Services d'appui intégré

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes ou d'emplois</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Description</i>
	+2	GN	Assistant de bureau	Transfert des anciens Services d'appui intégré
	+2	GN	Chauffeur	Transfert des anciens Services d'appui intégré
+12				
<i>Section de la gestion des marchés</i>	+1	P-5	Fonctionnaire chargé de la gestion des marchés	Transfert du Service de gestion des achats et des marchés
	+1	P-4	Fonctionnaire chargé de la gestion des marchés	Transfert du Service de gestion des achats et des marchés
	+3	P-3	Fonctionnaire chargé de la gestion des marchés	Transfert du Service de gestion des achats et des marchés
	+1	P-2	Fonctionnaire chargé des marchés	Transfert du Service de gestion des achats et des marchés
	+6	SM	Assistant à la gestion des marchés	Transfert du Service de gestion des achats et des marchés
	+3	GN	Assistant à la gestion des marchés	Transfert du Service de gestion des achats et des marchés
	+9	VNU	Assistant à la gestion des marchés	Transfert du Service de gestion des achats et des marchés
	+1	GN	Assistant de bureau	Transfert du Bureau du Chef du Service de gestion des achats et des marchés
+25				
<i>Comité des réclamations et du contrôle du matériel</i>	+1	P-3	Chef du Comité des réclamations et du contrôle du matériel	Transfert de l'ancienne Section des services généraux (supprimée)
	+1	P-2	Fonctionnaire adjoint chargé des réclamations	Transfert de l'ancienne Section des services généraux (supprimée)
	+2	SM	Assistant (réclamations)	Transfert de l'ancienne Section des services généraux (supprimée)
	+1	GN	Assistant (réclamations)	Transfert de l'ancienne Section des services généraux (supprimée)
	+1	GN	Assistant de bureau	Transfert de l'ancienne Section des services généraux (supprimée)
	+1	VNU	Assistant (réclamations)	Transfert de l'ancienne Section des services généraux (supprimée)
+7				
<i>Section de la formation</i>	+1	P-5	Formateur	Transfert des anciens Services administratifs
	+3	P-3	Formateur	Transfert des anciens Services administratifs
	+4	SM	Assistant à la formation	Transfert des anciens Services administratifs
	+7	AN	Formateur	Transfert des anciens Services administratifs

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes ou d'emplois</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Description</i>
	+6	GN	Assistant à la formation	Transfert des anciens Services administratifs
	+8	VNU	Assistant à la formation	Transfert des anciens Services administratifs
+29				
<i>Groupe de la gestion des conférences et de la traduction</i>	+1	P-4	Chef du Groupe de la gestion des conférences et de la traduction	Transfert de l'ancienne Section des services généraux (supprimée)
	+1	P-3	Traducteur	Transfert de l'ancienne Section des services généraux (supprimée)
	+2	SM	Assistant (gestion de l'information)	Transfert de l'ancienne Section des services généraux (supprimée)
	+3	SM	Assistant (gestion des conférences et traduction)	Transfert de l'ancienne Section des services généraux (supprimée)
	+2	AN	Traducteur	Transfert de l'ancienne Section des services généraux (supprimée)
	+2	AN	Interprète	Transfert de l'ancienne Section des services généraux (supprimée)
	+7	GN	Assistant (traduction)	Transfert de l'ancienne Section des services généraux (supprimée)
	+1	GN	Assistant (gestion de l'information)	Transfert de l'ancienne Section des services généraux (supprimée)
	+2	GN	Assistant (gestion des conférences et traduction)	Transfert de l'ancienne Section des services généraux (supprimée)
	+1	GN	Assistant de bureau	Transfert de l'ancienne Section des services généraux (supprimée)
	+1	GN	Assistant (courrier)	Transfert de l'ancienne Section des services généraux (supprimée)
	+1	GN	Planton	Transfert de l'ancienne Section des services généraux (supprimée)
	+1	GN	Chauffeur	Transfert de l'ancienne Section des services généraux (supprimée)
+25				
<i>Bureaux de secteur</i>	+4	P-5	Fonctionnaire d'administration hors classe	Transfert du Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	+2	P-4	Fonctionnaire d'administration	Transfert du Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	+1	P-3	Chargé de liaison	Transfert du Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	+1	P-3	Fonctionnaire d'administration	Transfert du Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	+8	SM	Assistant administratif	Transfert du Bureau du Directeur de l'appui à la mission

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes ou d'emplois</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Description</i>
	+1	SM	Fonctionnaire d'administration	Transfert du Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	+1	SM	Assistant chargé des services généraux	Transfert du Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	+4	AN	Attaché de liaison	Transfert du Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	+9	GN	Assistant de bureau	Transfert du Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	+3	GN	Assistant aux services linguistiques	Transfert du Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	+1	GN	Chauffeur	Transfert du Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	+3	GN	Assistant chargé des services généraux	Transfert du Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	+5	P-3	Fonctionnaire chargé de la gestion des installations	Transfert du Groupe de la gestion des installations de l'ancienne Section des services généraux (supprimée)
	+5	SM	Fonctionnaire chargé de la gestion des installations	Transfert du Groupe de la gestion des installations de l'ancienne Section des services généraux (supprimée)
	+7	SM	Assistant à la gestion des installations (équipements électriques)	Transfert du Groupe de la gestion des installations de l'ancienne Section des services généraux (supprimée)
	+4	SM	Assistant à la gestion des installations (chauffage, ventilation et climatisation)	Transfert du Groupe de la gestion des installations de l'ancienne Section des services généraux (supprimée)
	+3	SM	Assistant chargé des services généraux	Transfert du Groupe de la gestion des installations de l'ancienne Section des services généraux (supprimée)
	+2	AN	Chargé de liaison	Transfert du Groupe de la gestion des installations de l'ancienne Section des services généraux (supprimée)
	+2	AN	Fonctionnaire chargé de la gestion des installations	Transfert du Groupe de la gestion des installations de l'ancienne Section des services généraux (supprimée)
	+12	GN	Assistant chargé des services généraux	Transfert du Groupe de la gestion des installations de l'ancienne Section des services généraux (supprimée)
	+7	GN	Assistant à la gestion des installations (chauffage, ventilation et climatisation)	Transfert du Groupe de la gestion des installations de l'ancienne Section des services généraux (supprimée)
	+7	GN	Assistant à la gestion des installations (équipements électriques)	Transfert du Groupe de la gestion des installations de l'ancienne Section des services généraux (supprimée)
	+17	GN	Assistant à la gestion des installations (services collectifs de distribution)	Transfert du Groupe de la gestion des installations de l'ancienne Section des services généraux (supprimée)

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes ou d'emplois</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Description</i>
	+46	GN	Agent d'entretien	Transfert du Groupe de la gestion des installations de l'ancienne Section des services généraux (supprimée)
	+8	GN	Opérateur de véhicule lourd	Transfert du Groupe de la gestion des installations de l'ancienne Section des services généraux (supprimée)
	+4	VNU	Chargé de liaison	Transfert du Groupe de la gestion des installations de l'ancienne Section des services généraux (supprimée)
	+5	VNU	Fonctionnaire d'administration hors classe	Transfert du Groupe de la gestion des installations de l'ancienne Section des services généraux (supprimée)
	+18	VNU	Fonctionnaire chargé de la gestion des installations	Transfert du Groupe de la gestion des installations de l'ancienne Section des services généraux (supprimée)
	+4	VNU	Fonctionnaire chargé de la gestion des installations (équipements électriques)	Transfert du Groupe de la gestion des installations de l'ancienne Section des services généraux (supprimée)
	+6	VNU	Fonctionnaire chargé de la gestion des installations (services collectifs de distribution)	Transfert du Groupe de la gestion des installations de l'ancienne Section des services généraux (supprimée)
	+6	VNU	Fonctionnaire chargé de la gestion des installations (chauffage, ventilation et climatisation)	Transfert du Groupe de la gestion des installations de l'ancienne Section des services généraux (supprimée)
	+2	VNU	Assistant chargé des services généraux	Transfert du Groupe de la gestion des installations de l'ancienne Section des services généraux (supprimée)
	+13	SM	Assistant à la gestion des installations (services collectifs de distribution)	Transfert de postes du Bureau du Chef des opérations et des services
	+221			
Total partiel, Bureau du Directeur de l'appui à la mission	+372			

Opérations et services
(anciens Services administratifs)

Bureau du Chef des opérations et des services

+1	P-4	Spécialiste de la gestion de l'information	Transfert du Groupe des archives de l'ancienne Section des services généraux (supprimée)
+3	SM	Assistant à la gestion de l'information	Transfert du Groupe des archives de l'ancienne Section des services généraux (supprimée)
+2	GN	Assistant à la gestion de l'information	Transfert du Groupe des archives de l'ancienne Section des services généraux (supprimée)

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes ou d'emplois</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Description</i>
	+6	GN	Assistant (cessions de matériel)	Transfert du Groupe des archives de l'ancienne Section des services généraux (supprimée)
	-13	SM	Assistant à la gestion des installations (services collectifs de distribution)	Transfert aux bureaux de secteur
	-1			
<i>Section des finances</i>	-1	P-4	Fonctionnaire des finances	Transfert au Centre de services régional d'Entebbe
	-3	P-3	Fonctionnaire des finances	Transfert au Centre de services régional d'Entebbe
	-2	SM	Assistant (finances)	Transfert au Centre de services régional d'Entebbe
	-22	GN	Assistant (finances)	Transfert au Centre de services régional d'Entebbe
	-1	P-5	Chef des finances	Suppression
	-2	P-4	Fonctionnaire des finances	Suppression
	-9	GN	Assistant (finances)	Suppression
	+1	P-4 (PT)	Fonctionnaire des finances	Création
	+1	P-3 (PT)	Fonctionnaire des finances	Création
	+1	SM (PT)	Assistant (finances)	Création
	-37			
<i>Section des services généraux</i>	-1	P-4	Chef du Groupe de la réception et de l'inspection du matériel	Transfert du Groupe de la réception et de l'inspection du matériel au Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	-2	SM	Assistant (bases de données)	Transfert du Groupe de la réception et de l'inspection du matériel au Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	-9	SM	Assistant (réception et inspection du matériel)	Transfert du Groupe de la réception et de l'inspection du matériel au Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	-1	SM	Assistant (rations)	Transfert du Groupe de la réception et de l'inspection du matériel au Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	-2	GN	Assistant (bases de données)	Transfert du Groupe de la réception et de l'inspection du matériel au Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes ou d'emplois</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Description</i>
	-6	GN	Assistant (rations)	Transfert du Groupe de la réception et de l'inspection du matériel au Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	-10	GN	Assistant (réception et inspection du matériel)	Transfert du Groupe de la réception et de l'inspection du matériel au Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	-6	VNU	Fonctionnaire chargé de la réception et de l'inspection du matériel	Transfert du Groupe de la réception et de l'inspection du matériel au Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	-3	SM	Assistant (cessions de matériel)	Transfert du Groupe des cessions de matériel au Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	-10	GN	Base de données sur les cessions de matériel	Transfert du Groupe des cessions de matériel au Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	-1	P-3	Chef du Comité des réclamations et du contrôle du matériel	Transfert du Comité des réclamations et du contrôle du matériel au Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	-1	P-2	Fonctionnaire chargé des réclamations (adjoint de 1 ^{re} classe)	Transfert du Comité des réclamations et du contrôle du matériel au Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	-2	SM	Assistant (réclamations)	Transfert du Comité des réclamations et du contrôle du matériel au Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	-1	GN	Assistant (réclamations)	Transfert du Comité des réclamations et du contrôle du matériel au Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	-1	GN	Assistant de bureau	Transfert du Comité des réclamations et du contrôle du matériel au Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	-1	VNU	Assistant (réclamations)	Transfert du Comité des réclamations et du contrôle du matériel au Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	-1	P-4	Chef de la gestion des conférences et de la traduction	Transfert du Groupe de la gestion des conférences et de la traduction au Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	-1	P-3	Traducteur	Transfert du Groupe de la gestion des conférences et de la traduction au Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	-2	SM	Assistant (gestion de l'information)	Transfert du Groupe de la gestion des conférences et de la traduction au Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes ou d'emplois</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Description</i>
	-3	SM	Assistant (gestion des conférences et traduction)	Transfert du Groupe de la gestion des conférences et de la traduction au Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	-2	AN	Traducteur	Transfert du Groupe de la gestion des conférences et de la traduction au Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	-2	AN	Interprète	Transfert du Groupe de la gestion des conférences et de la traduction au Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	-7	GN	Assistant (traduction)	Transfert du Groupe de la gestion des conférences et de la traduction au Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	-1	GN	Assistant (gestion de l'information)	Transfert du Groupe de la gestion des conférences et de la traduction au Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	-2	GN	Assistant (gestion des conférences et traduction)	Transfert du Groupe de la gestion des conférences et de la traduction au Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	-1	GN	Assistant de bureau	Transfert du Groupe de la gestion des conférences et de la traduction au Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	-1	GN	Assistant (courrier)	Transfert du Groupe de la gestion des conférences et de la traduction au Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	-1	GN	Planton	Transfert du Groupe de la gestion des conférences et de la traduction au Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	-1	GN	Chauffeur	Transfert du Groupe de la gestion des conférences et de la traduction au Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	-5	P-3	Fonctionnaire chargé de la gestion des installations	Transfert du Groupe de la gestion des installations aux bureaux de secteur
	-5	SM	Fonctionnaire chargé de la gestion des installations	Transfert du Groupe de la gestion des installations aux bureaux de secteur
	-7	SM	Assistant à la gestion des installations (équipements électriques)	Transfert du Groupe de la gestion des installations aux bureaux de secteur

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes ou d'emplois</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Description</i>
	-4	SM	Assistant à la gestion des installations (chauffage, ventilation et climatisation)	Transfert du Groupe de la gestion des installations aux bureaux de secteur
	-3	SM	Assistant chargé des services généraux	Transfert du Groupe de la gestion des installations aux bureaux de secteur
	-2	AN	Chargé de liaison	Transfert du Groupe de la gestion des installations aux bureaux de secteur
	-2	AN	Fonctionnaire chargé de la gestion des installations	Transfert du Groupe de la gestion des installations aux bureaux de secteur
	-12	GN	Assistant chargé des services généraux	Transfert du Groupe de la gestion des installations aux bureaux de secteur
	-7	GN	Assistant à la gestion des installations (chauffage, ventilation et climatisation)	Transfert du Groupe de la gestion des installations aux bureaux de secteur
	-7	GN	Assistant à la gestion des installations (équipements électriques)	Transfert du Groupe de la gestion des installations aux bureaux de secteur
	-17	GN	Assistant à la gestion des installations (services collectifs de distribution)	Transfert du Groupe de la gestion des installations aux bureaux de secteur
	-46	GN	Agent d'entretien	Transfert du Groupe de la gestion des installations aux bureaux de secteur
	-8	GN	Opérateur de véhicule lourd	Transfert du Groupe de la gestion des installations aux bureaux de secteur
	-4	VNU	Chargé de liaison	Transfert du Groupe de la gestion des installations aux bureaux de secteur
	-5	VNU	Fonctionnaire d'administration hors classe	Transfert du Groupe de la gestion des installations aux bureaux de secteur
	-18	VNU	Fonctionnaire chargé de la gestion des installations	Transfert du Groupe de la gestion des installations aux bureaux de secteur
	-4	VNU	Fonctionnaire chargé de la gestion des installations (équipements électriques)	Transfert du Groupe de la gestion des installations aux bureaux de secteur
	-6	VNU	Fonctionnaire chargé de la gestion des installations (services collectifs de distribution)	Transfert du Groupe de la gestion des installations aux bureaux de secteur
	-6	VNU	Fonctionnaire chargé de la gestion des installations (chauffage, ventilation et climatisation)	Transfert du Groupe de la gestion des installations aux bureaux de secteur
	-2	VNU	Assistant chargé des services généraux	Transfert du Groupe de la gestion des installations aux bureaux de secteur
	-1	P-4	Spécialiste de la gestion de l'information	Transfert du Groupe des archives au Bureau du Chef des opérations et des services
	-3	SM	Assistant (gestion de l'information)	Transfert du Groupe des archives au Bureau du Chef des opérations et des services

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes ou d'emplois</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Description</i>
	-2	GN	Assistant (gestion de l'information)	Transfert du Groupe des archives au Bureau du Chef des opérations et des services
	-6	GN	Assistant (cessions de matériel)	Transfert du Groupe des archives au Bureau du Chef des opérations et des services
	-1	P-4	Chef du Groupe de la gestion des installations	Suppression
	-1	P-2	Fonctionnaire adjoint chargé des réclamations	Suppression
	-1	SM	Assistant (gestion des installations)	Suppression
	-1	GN	Assistant (courrier)	Suppression
	-1	GN	Planton	Suppression
	-1	GN	Assistant (réception et inspection du matériel)	Suppression
	-1	GN	Opérateur de véhicule lourd	Suppression
	-1	GN	Chauffeur	Suppression
-272				
<i>Section de la gestion des ressources humaines (ancienne Section des ressources humaines, comprenant le Groupe de l'appui aux Volontaires des Nations Unies)</i>	-1	P-4	Spécialiste des ressources humaines	Transfert au Centre de services régional d'Entebbe
	-1	P-3	Spécialiste des ressources humaines	Transfert au Centre de services régional d'Entebbe
	-7	SM	Assistant chargé des ressources humaines	Transfert au Centre de services régional d'Entebbe
	-13	GN	Assistant chargé des ressources humaines	Transfert au Centre de services régional d'Entebbe
	-4	GN	Assistant chargé des ressources humaines	Suppression
	+2	GN	Assistant administratif	Transfert au Groupe de l'appui aux Volontaires des Nations Unies
	+4	VNU	Spécialiste de l'appui aux Volontaires des Nations Unies	Transfert au Groupe de l'appui aux Volontaires des Nations Unies
-20				
<i>Section de la formation</i>	-1	P-5	Formateur	Transfert au Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	-3	P-3	Formateur	Transfert au Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	-4	SM	Assistant à la formation	Transfert au Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	-7	AN	Formateur	Transfert au Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	-6	GN	Assistant à la formation	Transfert au Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes ou d'emplois</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Description</i>
	-8	VNU	Assistant à la formation	Transfert au Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	-29			
<i>Groupe de l'appui aux Volontaires des Nations Unies</i>	-2	GN	Assistant administratif	Transfert à la Section de la gestion des ressources humaines
	-4	VNU	Spécialiste de l'appui aux Volontaires des Nations Unies	Transfert à la Section de la gestion des ressources humaines
	-6			
<i>Section des achats</i>	+1	P-5	Fonctionnaire chargé des achats	Transfert du Service de gestion des achats et des marchés
	+1	P-4	Fonctionnaire chargé des achats	Transfert du Service de gestion des achats et des marchés
	+3	P-3	Fonctionnaire chargé des achats (adjoint de 1 ^{re} classe)	Transfert du Service de gestion des achats et des marchés
	+11	SM	Assistant aux achats	Transfert du Service de gestion des achats et des marchés
	+16	GN	Assistant aux achats	Transfert du Service de gestion des achats et des marchés
	+2	GN	Assistant de bureau	Transfert du Bureau du Chef du Service de gestion des achats et des marchés
	+34			
<i>Section du génie</i>	+1	P-5	Chef de la Section du génie	Transfert des anciens Services d'appui intégré
	+5	P-4	Ingénieur	Transfert des anciens Services d'appui intégré
	+8	P-3	Ingénieur	Transfert des anciens Services d'appui intégré
	+5	SM	Assistant administratif	Transfert des anciens Services d'appui intégré
	+1	SM	Technicien du génie civil	Transfert des anciens Services d'appui intégré
	+4	SM	Technicien (équipements électriques)	Transfert des anciens Services d'appui intégré
	+5	SM	Technicien du génie	Transfert des anciens Services d'appui intégré
	+4	SM	Assistant à la gestion des installations	Transfert des anciens Services d'appui intégré
	+2	SM	Fonctionnaire chargé de la gestion des installations	Transfert des anciens Services d'appui intégré
	+4	SM	Mécanicien (générateurs)	Transfert des anciens Services d'appui intégré
	+4	SM	Technicien (chauffage, ventilation et climatisation)	Transfert des anciens Services d'appui intégré

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes ou d'emplois</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Description</i>
	+1	SM	Assistant (stocks et matériel)	Transfert des anciens Services d'appui intégré
	+3	SM	Assistant (matériel et équipements)	Transfert des anciens Services d'appui intégré
	+1	SM	Fonctionnaire chargé des opérations	Transfert des anciens Services d'appui intégré
	+4	GN	Assistant administratif	Transfert des anciens Services d'appui intégré
	+20	GN	Technicien (équipements électriques)	Transfert des anciens Services d'appui intégré
	+215	GN	Assistant à la gestion des installations	Transfert des anciens Services d'appui intégré
	+30	GN	Mécanicien (générateurs)	Transfert des anciens Services d'appui intégré
	+22	GN	Technicien (chauffage, ventilation et climatisation)	Transfert des anciens Services d'appui intégré
	+19	GN	Assistant (stocks et fournitures)	Transfert des anciens Services d'appui intégré
	+14	GN	Menuisier	Transfert des anciens Services d'appui intégré
	+1	GN	Électricien	Transfert des anciens Services d'appui intégré
	+15	GN	Maçon	Transfert des anciens Services d'appui intégré
	+7	GN	Plombier	Transfert des anciens Services d'appui intégré
	+4	GN	Assistant d'équipe	Transfert des anciens Services d'appui intégré
	+18	GN	Assistant aux entrepôts	Transfert des anciens Services d'appui intégré
	+8	GN	Soudeur	Transfert des anciens Services d'appui intégré
	+2	VNU	Assistant (gestion des marchés)	Transfert des anciens Services d'appui intégré
	+1	VNU	Assistant (génie)	Transfert des anciens Services d'appui intégré
	+2	VNU	Technicien du génie	Transfert des anciens Services d'appui intégré
	+5	VNU	Mécanicien (générateurs)	Transfert des anciens Services d'appui intégré
	+5	VNU	Technicien (chauffage, ventilation et climatisation)	Transfert des anciens Services d'appui intégré
	+5	VNU	Opérateur de véhicule lourd	Transfert des anciens Services d'appui intégré

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes ou d'emplois</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Description</i>
	+1	VNU	Assistant (stocks et fournitures)	Transfert des anciens Services d'appui intégré
	+1	VNU	Assistant administratif	Transfert des anciens Services d'appui intégré
	+447			
Total partiel, Opérations et services	+116			
Service de gestion des achats et des marchés (sera supprimé)				
<i>Bureau du Chef du Service de gestion des achats et des marchés</i>	-1	D-1	Chef du Service de gestion des achats et des marchés	Réaffectation au Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	-1	GN	Assistant de bureau	Transfert à la Section de la gestion des marchés (Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission)
	-2	GN	Assistant de bureau	Transfert à la Section des achats (Opérations et services)
	-4			
<i>Section de la gestion des marchés</i>	-1	P-5	Fonctionnaire chargé de la gestion des marchés	Transfert au Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	-1	P-4	Fonctionnaire chargé de la gestion des marchés	Transfert au Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	-3	P-3	Fonctionnaire chargé de la gestion des marchés	Transfert au Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	-1	P-2	Fonctionnaire chargé des marchés	Transfert au Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	-6	SM	Assistant à la gestion des marchés	Transfert au Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	-3	GN	Assistant à la gestion des marchés	Transfert au Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	-9	VNU	Assistant à la gestion des marchés	Transfert au Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	-1	P-4	Fonctionnaire chargé de la gestion des marchés	Suppression
	-2	P-3	Fonctionnaire chargé de la gestion des marchés	Suppression
	-3	GN	Assistant à la gestion des marchés	Suppression
	-30			
<i>Section des achats</i>	-1	P-5	Fonctionnaire chargé des achats	Transfert aux Opérations et services
	-1	P-4	Fonctionnaire chargé des achats	Transfert aux Opérations et services
	-3	P-3	Fonctionnaire chargé des achats (adjoint de 1 ^{re} classe)	Transfert aux Opérations et services
	-11	SM	Assistant aux achats	Transfert aux Opérations et services

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes ou d'emplois</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Description</i>
	-16	GN	Assistant aux achats	Transfert aux Opérations et services
	-1	P-4	Fonctionnaire chargé des achats	Suppression
	-1	P-3	Fonctionnaire chargé des achats	Suppression
	-4	GN	Assistant aux achats	Suppression
	-38			
Total partiel, Service de gestion des achats et des marchés	-72			
Service des transmissions et de l'informatique				
<i>Bureau du Chef des transmissions et de l'informatique</i>	-1	GN	Assistant aux télécommunications	Transfert au Centre de services régional d'Entebbe
	-1	P-3	Spécialiste des télécommunications	Suppression
	-1	SM	Assistant (communications)	Suppression
	-1	SM	Technicien en télécommunications	Suppression
	-11	GN	Technicien en télécommunications	Suppression
	-1	GN	Informaticien	Suppression
	-3	VNU	Assistant (communications)	Suppression
	-3	VNU	Informaticien	Suppression
	-6	VNU	Technicien en communications	Suppression
	-28			
<i>Section des communications</i>				
	-1	P-5	Chef des communications	Réaffectation au Centre de services régional en tant que poste de chef de la Section des ressources humaines
	-3	GN	Assistant aux télécommunications	Transfert au Centre de services régional
	-4			
<i>Section des systèmes d'information géographique</i>				
	+1	P-4	Spécialiste de l'information géographique	Transfert des anciens Services d'appui intégré
	+3	P-3	Spécialiste de l'information géographique	Transfert des anciens Services d'appui intégré
	+5	P-2	Spécialiste adjoint de l'information géographique	Transfert des anciens Services d'appui intégré
	+6	SM	Assistant à l'information géographique	Transfert des anciens Services d'appui intégré
	+9	GN	Assistant à l'information géographique	Transfert des anciens Services d'appui intégré

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes ou d'emplois</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Description</i>
	+7	VNU	Assistant à l'information géographique	Transfert des anciens Services d'appui intégré
	+31			
Total, Service des transmissions et de l'informatique	-1			
<i>Gestion de la chaîne logistique (anciens Services d'appui intégrés)</i>				
<i>Bureau du Chef de la gestion de la chaîne logistique</i>	-2	GN	Assistant au soutien logistique	Suppression
	-1	GN	Chauffeur	Suppression
	-3			
<i>Centre mixte des opérations logistiques (doit être transformé en Centre d'appui à la mission)</i>	-1	P-5	Fonctionnaire chargé de la logistique	Transfert au Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	-3	P-3	Fonctionnaire chargé de la logistique	Transfert au Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	-2	SM	Assistant au soutien logistique	Transfert au Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	-2	GN	Assistant au soutien logistique	Transfert au Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	-2	GN	Assistant de bureau	Transfert au Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	-2	GN	Chauffeur	Transfert au Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	-1	P-4	Fonctionnaire chargé de la logistique	Transfert au Centre de services régional
	-13			
<i>Section des transports aériens</i>	+4	AN	Fonctionnaire chargé des opérations aériennes	Transformation
	-4	VNU	Fonctionnaire chargé des opérations aériennes	Transformation
	-			
<i>Section des systèmes d'information géographique</i>	-1	P-4	Spécialiste de l'information géographique	Transfert au Service des transmissions et de l'informatique
	-3	P-3	Spécialiste de l'information géographique	Transfert au Service des transmissions et de l'informatique
	-5	P-2	Spécialiste adjoint de l'information géographique	Transfert au Service des transmissions et de l'informatique
	-6	SM	Assistant à l'information géographique	Transfert au Service des transmissions et de l'informatique
	-9	GN	Assistant à l'information géographique	Transfert au Service des transmissions et de l'informatique

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes ou d'emplois</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Description</i>
	-7	VNU	Assistant à l'information géographique	Transfert au Service des transmissions et de l'informatique
	-1	P-3	Spécialiste de l'information géographique	Suppression
	-1	P-2	Spécialiste adjoint de l'information géographique	Suppression
	-2	VNU	Spécialiste de l'information géographique	Suppression
	-35			
<i>Section du contrôle des mouvements</i>	+4	AN	Fonctionnaire de l'organisation des mouvements et transports	Transformation
	-4	VNU	Fonctionnaire de l'organisation des mouvements et transports	Transformation
	-1	GN	Assistant d'équipe	Suppression
	-2	GN	Assistant au contrôle des mouvements	Suppression
	-1	GN	Opérateur de véhicule lourd	Suppression
	-6	VNU	Assistant au contrôle des mouvements	Suppression
	-10			
<i>Section des achats</i>	+1	AN	Fonctionnaire de l'approvisionnement	Transformation
	-1	VNU	Fonctionnaire de l'approvisionnement	Transformation
	-1	P-3	Responsable des entrepôts et de la distribution	Suppression
	-3	GN	Assistant aux entrepôts	Suppression
	-2	GN	Chauffeur	Suppression
	-2	GN	Assistant (stocks et fournitures)	Suppression
	-1	GN	Assistant aux fournitures	Suppression
	-2	VNU	Assistant aux fournitures	Suppression
	-11			
<i>Section des transports</i>	+10	GN	Mécanicien auto	Transformation
	-10	VNU	Mécanicien auto	Transformation
	-1	P-3	Fonctionnaire des transports	Suppression
	-1	SM	Assistant (transports)	Suppression
	-3	GN	Assistant (transports)	Suppression
	-5	GN	Chauffeur	Suppression
	-1	GN	Opérateur de véhicule lourd	Suppression
	-4	VNU	Mécanicien auto	Suppression

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes ou d'emplois</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Description</i>
	-4	VNU	Mécanicien auto	Suppression
	-1	VNU	Électricien	Suppression
	-1	VNU	Assistant (transports)	Suppression
	-21			
<i>Section du génie</i>	-1	P-5	Chef de la Section du génie	Transfert aux Opérations et services
	-5	P-4	Ingénieur	Transfert aux Opérations et services
	-8	P-3	Ingénieur	Transfert aux Opérations et services
	-5	SM	Assistant administratif	Transfert aux Opérations et services
	-1	SM	Technicien du génie civil	Transfert aux Opérations et services
	-4	SM	Technicien (équipements électriques)	Transfert aux Opérations et services
	-5	SM	Technicien du génie	Transfert aux Opérations et services
	-4	SM	Assistant (gestion des installations)	Transfert aux Opérations et services
	-2	SM	Fonctionnaire chargé de la gestion des installations	Transfert aux Opérations et services
	-4	SM	Mécanicien (générateurs)	Transfert aux Opérations et services
	-4	SM	Technicien (chauffage, ventilation et climatisation)	Transfert aux Opérations et services
	-1	SM	Assistant (stocks et matériel)	Transfert aux Opérations et services
	-3	SM	Assistant (gestion des biens et du matériel)	Transfert aux Opérations et services
	-1	SM	Fonctionnaire chargé des opérations	Transfert aux Opérations et services
	-4	GN	Assistant administratif	Transfert aux Opérations et services
	-20	GN	Technicien (équipements électriques)	Transfert aux Opérations et services
	-215	GN	Assistant (gestion des installations)	Transfert aux Opérations et services
	-30	GN	Mécanicien (générateurs)	Transfert aux Opérations et services
	-22	GN	Technicien (chauffage, ventilation et climatisation)	Transfert aux Opérations et services
	-19	GN	Assistant (stocks et fournitures)	Transfert aux Opérations et services
	-14	GN	Menuisier	Transfert aux Opérations et services
	-1	GN	Électricien	Transfert aux Opérations et services
	-15	GN	Maçon	Transfert aux Opérations et services
	-7	GN	Plombier	Transfert aux Opérations et services
	-4	GN	Assistant d'équipe	Transfert aux Opérations et services
	-18	GN	Assistant (entrepôts)	Transfert aux Opérations et services
	-8	GN	Soudeur	Transfert aux Opérations et services
	-2	VNU	Assistant (gestion des marchés)	Transfert aux Opérations et services
	-1	VNU	Assistant (génie)	Transfert aux Opérations et services

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes ou d'emplois</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Description</i>
	-2	VNU	Technicien du génie	Transfert aux Opérations et services
	-5	VNU	Mécanicien (générateurs)	Transfert aux Opérations et services
	-5	VNU	Technicien (chauffage, ventilation et climatisation)	Transfert aux Opérations et services
	-5	VNU	Opérateur de véhicule lourd	Transfert aux Opérations et services
	-1	VNU	Assistant (stocks et fournitures)	Transfert aux Opérations et services
	-1	VNU	Assistant administratif	Transfert aux Opérations et services
	+2	GN	Assistant aux stocks	Transformation
	+4	GN	Technicien (chauffage, ventilation et climatisation)	Transformation
	+1	GN	Ingénieur (chauffage, ventilation et climatisation)	Transformation
	+2	GN	Électricien	Transformation
	+2	GN	Mécanicien (générateurs)	Transformation
	-2	VNU	Assistant (gestion des installations)	Transformation
	-3	VNU	Opérateur de véhicule lourd	Transformation
	-3	VNU	Électricien	Transformation
	-3	VNU	Mécanicien (générateurs)	Transformation
	-2	P-3	Ingénieur	Suppression
	-1	SM	Mécanicien (générateurs)	Suppression
	-2	SM	Assistant (gestion des installations)	Suppression
	-6	GN	Assistant (gestion des installations)	Suppression
	-1	GN	Assistant d'équipe	Suppression
	-1	GN	Assistant (stocks et fournitures)	Suppression
	-1	GN	Plombier	Suppression
	-3	VNU	Mécanicien (générateurs)	Suppression
	-7	VNU	Assistant (gestion des installations)	Suppression
	-2	VNU	Électricien	Suppression
	-3	VNU	Opérateur de véhicule lourd	Suppression
	-1	VNU	Superviseur des travaux de génie	Suppression
	-1	VNU	Assistant (génie)	Suppression
-478				
<i>Groupe de l'eau et de la protection de l'environnement</i>	-1	P-4	Ingénieur écologue	Transfert au Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	-3	P-3	Hydraulicien, ingénieur écologue, hydrogéologue	Transfert au Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	-1	SM	Assistant administratif	Transfert au Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	-7	SM	Assistant (génie)	Transfert au Bureau du Directeur de l'appui à la mission

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes ou d'emplois</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Description</i>
	-7	SM	Technicien (approvisionnement en eau et assainissement)	Transfert au Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	-1	SM	Analyste	Transfert au Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	-1	AN	Géophysicien	Transfert au Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	-2	GN	Chauffeur	Transfert au Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	-4	GN	Opérateur d'appareils de forage	Transfert au Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	-8	GN	Assistant-opérateur d'appareils de forage	Transfert au Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	-12	GN	Opérateur de station d'épuration	Transfert au Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	-12	GN	Chauffeur de poids lourds	Transfert au Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	-10	GN	Assistant (génie)	Transfert au Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	-19	GN	Technicien (approvisionnement en eau et assainissement)	Transfert au Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	-1	VNU	Assistant (budget)	Transfert au Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	-2	VNU	Contremaître des équipes de forage	Transfert au Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	-5	VNU	Assistant (génie)	Transfert au Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	-4	VNU	Technicien (approvisionnement en eau et assainissement)	Transfert au Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	-1	VNU	Ingénieur écologue	Transfert au Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	-2	VNU	Hydrogéologue	Transfert au Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	-1	VNU	Spécialiste de l'analyse de l'eau	Transfert au Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	-2	VNU	Hydrologue	Transfert au Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	-1	VNU	Géophysicien	Transfert au Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	-1	SM	Technicien (approvisionnement en eau et assainissement)	Suppression
	-2	GN	Chauffeur	Suppression
	-1	GN	Technicien du génie	Suppression
	-3	GN	Technicien (approvisionnement en eau et assainissement)	Suppression

-114

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes ou d'emplois</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Description</i>
<i>Section de la gestion du matériel appartenant aux contingents ou à l'ONU</i>	+1	P-5	Chef de section	Transfert du Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	+4	P-3	Administrateur chargé du matériel appartenant aux contingents	Transfert du Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	+1	P-2	Administrateur adjoint chargé du matériel appartenant aux contingents	Transfert du Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	+9	SM	Assistant (matériel appartenant aux contingents)	Transfert du Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	+1	SM	Gestionnaire de base de données	Transfert du Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	+3	SM	Administrateur de base de données	Transfert du Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	+9	SM	Assistant (contrôle du matériel et des stocks)	Transfert du Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	+2	GN	Assistant de bureau	Transfert du Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	+6	GN	Assistant (matériel appartenant aux contingents)	Transfert du Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	+13	GN	Assistant (contrôle du matériel et des stocks)	Transfert du Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	+6	VNU	Assistant (matériel appartenant aux contingents)	Transfert du Bureau du Directeur de l'appui à la mission
+6	VNU	Assistant (contrôle du matériel et des stocks)	Transfert du Bureau du Directeur de l'appui à la mission	
	+61			
Total, Gestion de la chaîne logistique	-624			
Total, appui	-210			
Centre de services régional d'Entebbe	+1	P-5	Chef de la Section des ressources humaines	Réaffectation du Service des transmissions et de l'informatique
	+1	P-4	Fonctionnaire des finances	Transfert de la Section des finances
	+3	P-3	Fonctionnaire des finances	Transfert de la Section des finances
	+2	SM	Assistant (finances)	Transfert de la Section des finances
	+22	GN	Assistant (finances)	Transfert de la Section des finances
	+1	P-4	Spécialiste des ressources humaines	Transfert de la Section de la gestion des ressources humaines
	+1	P-3	Spécialiste des ressources humaines	Transfert de la Section de la gestion des ressources humaines
	+7	SM	Assistant (ressources humaines)	Transfert de la Section de la gestion des ressources humaines
	+13	GN	Assistant (ressources humaines)	Transfert de la Section de la gestion des ressources humaines

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes ou d'emplois</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Description</i>
	+1	P-4	Fonctionnaire chargé de la logistique	Transfert de l'ancien Centre mixte des opérations logistiques (appelé à être transformé en Centre d'appui à la mission)
	+4	GN	Assistant aux télécommunications	Transfert du Service des transmissions et de l'informatique
Total, Entebbe	+56			
Total				
Emplois de temporaire	-11			
Postes d'agent recruté sur le plan international	-24			
Postes d'agent recruté sur le plan national	-346			
Postes de Volontaire des Nations Unies	-96			
Total général	-477			

Abréviations : GN = agent des services généraux recruté sur le plan national; VNU = Volontaire des Nations Unies;
AN = administrateur recruté sur le plan national; PT = personnel temporaire (autre que pour les réunions);
SM = Service mobile.

Annexe II

Projets de construction prévus au budget pour l'exercice 2013/14

<i>Projet</i>	<i>Coût estimatif (dollars É.-U.)</i>	<i>Projet reporté de l'exercice 2012/13</i>
Section du génie		
Construction de 6 hélistations et de 6 bases d'opérations	1 650 000	Non
Construction d'un entrepôt en dur à Nyala	1 000 000	Non
Goudronnage de la route de desserte des logements du personnel percevant l'indemnité de subsistance à El Geneina	200 000	Non
Réfection des pistes d'atterrissage à Shawa (Zalingei) et El Daein	500 000	Non
Centres de données de la Section des communications et de l'informatique à Al-Fasher [contrat UNAMID/CON/12/030, phase II (inachevée)]	584 258	Oui
Centres de données de la Section des communications et de l'informatique à Nyala [contrat UNAMID/CON/12/030, phase II (inachevée)]	577 901	Oui
Centres de données de la Section des communications et de l'informatique à El Geneina [contrat UNAMID/CON/12/030, phase II (inachevée)]	414 330	Oui
Total partiel	4 926 489	
Section de l'eau et de la protection de l'environnement		
Remise en état de puits artésiens	200 000	Non
Forage (entreprise extérieure)	720 000	Non
Forage (moyens internes)	744 000	Oui
Mise en place de dispositifs de collecte des eaux de toiture	243 254	Non
Hafirs	500 000	Oui
Aménagement de sites de décharge contrôlée	1 100 000	Oui
Mise en place d'installations de traitement des eaux usées	3 929 700	Oui
Total partiel	7 436 954	
Total	12 363 443	